

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

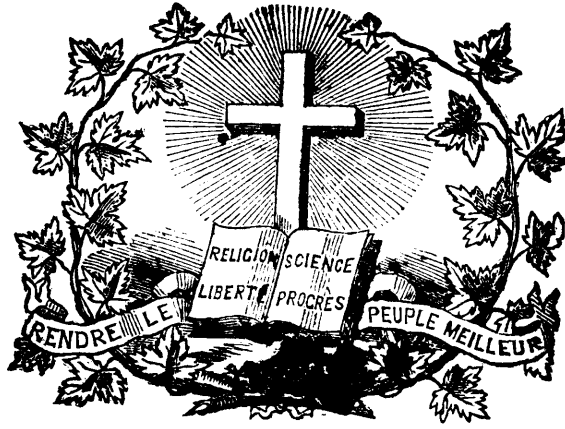
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume I.

Montreal, (Bas-Canada) Septembre, 1857.

No. 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Du véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, par M. le Professeur de Fenouillet.—POÉSIE : Notre-Dame de Montréal, par M. Joseph Lenoir.—AGRICULTURE : Exposition des produits de l'agriculture et de l'industrie à Montréal, par M. Valade, inspecteur des écoles.—ÉDUCATION : Pédagogie, de l'emploi du temps dans les écoles. (suite.)—Pensées diverses sur l'éducation.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur.—L'Automne, par Lamartine.—Sujet de composition.—Contemplation du ciel étoilé, par X. De Maistre.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Annexion de municipalité scolaire.—Nominations : Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs Protestants du district de Montréal, par le Bureau des Examinateurs Catholiques du district de Montréal, par le Bureau des examinateurs du district des Trois-Rivières et par celui du district de Kamouraska.—Dons faits à la bibliothèque du département de l'Instruction publique.—EDITORIAL : Rentrée des élèves aux Ecoles Normales.—Architecture des écoles, deuxième article. (suite.)—Association Américaine pour l'avancement des sciences. (suite.)—Revue Bibliographique.—De l'Éducation, par Mgr. Dupanloup.—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.—Paris, Toronto, Montréal, Québec.—Petite Revue Mensuelle.—Caisse d'économie des instituteurs.—DOCUMENTS OFFICIELS : Tableau de la première distribution des pensions aux anciens instituteurs.—Circulaire à Messieurs les curés et ministres du culte sur ce sujet.—Liste des Instituteurs et institutrices inscrits sur le registre de la caisse d'économie.—PALMARE : (suite.)—Distribution des prix aux élèves du collège de l'Assomption et du pensionnat des Dames Ursulines de Québec.—AVERTISSEMENTS.—GRAVURE : Vue de Notre-Dame de Montréal.

“ en exil et qu'il ne doit mettre son espérance en aucune chose d'ici-bas.”

II.

Tout le monde sait qu'après l'Évangile, il n'est pas de livre plus universellement connu, senti, médité et admiré que le livre de l'Imitation. Vous le trouvez entre les mains de tout homme qui aime à penser aux choses de l'âme et de Dieu : et chaque famille vraiment chrétienne s'en pénètre et s'en nourrit, comme d'un aliment de force et de vie.

Dans mes diverses pérégrinations à travers les peuples, je l'ai rencontré partout cet excellent livre et, bien souvent, sous la hutte du pauvre comme sous les lambris dorés du riche. Je me suis assis le soir, autour de la table commune, comme un vieil ami de la famille, écoutant avec amour la lecture attendrie de quelques-unes de ses ravissantes pages.

Mais, chose bien curieuse ! ce glorieux livre de l'Imitation qui gagne chaque jour tant d'âmes à Dieu, que les nations chrétiennes se lèguent tour à tour, comme un inépuisable trésor de sagesse et de piété, n'a jamais cessé de cacher, comme un profond mystère, le nom de son véritable auteur. Et même encore aujourd'hui, après quelques siècles écoulés et les plus laborieuses contestations de la science, c'est à peine si une voix hardie et fortement convaincue ose révéler et affirmer l'individualité authentique de l'homme qui a conçu, écrit et répandu dans le monde catholique, cette œuvre empreinte de tant de foi, de grâce et d'amour.

Du temps que Lamennais (alors M. l'abbé de Lamennais) écrivait la préface de sa belle traduction de l'Imitation, il disait :

“ On ne connaît point l'auteur de l'Imitation, les uns l'attribuent à Thomas à Kempis les autres à l'abbé Gersen : et cette diversité d'opinions a été la source de longues controverses, selon nous, assez inutiles ; mais il n'est point d'objet frivole pour la curiosité humaine. On a fait des recherches immenses pour découvrir le nom d'un pauvre solitaire du 13ème siècle ; qu'est-il résulté de tant de travaux ? Le solitaire est demeuré inconnu et l'heureuse obscurité où s'écoula sa vie a protégé son humilité contre notre vaine science.”

Lamennais n'était alors qu'un humble prêtre, le plus humble des prêtres : et si cette haute question de philologie lui paraissait si frivole et si vaine, c'est qu'il en était encore à ses dégoûts du commencement et qu'au milieu de ses ferveurs ascétiques, il n'avait aucune estime pour la science humaine.

Mais l'homme et les temps changèrent bien vite, hélas ! Et ce même abbé de Lamennais, qui a pris depuis tant de peine pour donner à la moindre de ses fantaisies politiques et religieuses la puissante autorité de son nom, trouvait ainsi qu'on avait tort de se mettre en si grands frais de recherches, pour découvrir le nom de celui qui a fait le plus beau livre qui soit parti de la main des hommes.

Et quelle question sera donc digne d'émouvoir la curiosité humaine, s'il ne faut pas qu'elle se préoccupe de celle qui touche au

LITTÉRATURE.

DU LIVRE DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST ET DE SON VÉRITABLE AUTEUR.

I.

Qui n'a lu plusieurs fois, qui ne lit et ne relit sans cesse ce livre d'or, le plus beau, le plus suave des livres, l'Imitation de Jésus-Christ ?

Le livre des saintes espérances, des ineffables consolations, de toutes les immortelles joies.

Depuis qu'en pauvre pèlerin, je marche par les sentiers de la terre étrangère, je porte dans mon humble sac de voyage ce livre de merveilleuses paroles.

Il me vient d'un noble femme, de la plus tendre et de la plus vénérée des mères : or, rien ne m'est cher comme cette pieuse relique où vivent en traits ineffaçables le nom et le souvenir de l'être que j'ai le plus aimé au monde.

Ah ! que de fois je me suis réfugié dans les pages de cet admirable livre, comme dans le sein de l'ami le plus tendre et le plus miséricordieux ! que de forces j'y ai trouvées contre mes misères et mes défaillances de tous les jours ! comme il a purifié et relevé mon âme troublée si souvent par les images extérieures ! Comme il m'a rendu Dieu plus présent et plus sensible au cœur ! Et n'était-ce pas la voix de Dieu lui-même que j'entendais et qui me disait :

“ O mon fils, il est bon d'avoir des peines et des traverses, parce qu'elles rappellent l'homme à son cœur et lui font sentir qu'il est

point le plus essentiel de la philologie catholique, en même temps qu'elle a pour but de faire restituer à qui de droit ce magnifique héritage d'origine et de propriété que trois grandes nations se sont intrépidement disputé jusqu'à ces derniers temps ?

Mais qu'importent après tout les sententieuses paroles de l'illustre traducteur ? L'abbé de Lamennais, qui pouvait être en cette matière le juge le plus compétent et le plus écouté, ne l'avait point lui-même approfondie ; il l'avait même assez dédaignée peut-être, pour ne pas s'apercevoir qu'il commettait un étrange anachronisme, en faisant vivre au *treizième* siècle le vénérable auteur de l'*Imitation*, qui existait pourtant encore en 1471, c'est-à-dire, bien avant dans la seconde moitié du *quinzième*.

III.

La question était noble, ancienne déjà ; elle avait suscité d'ardentes luttes et passionné de superbes esprits. On écrivait sans relâche et de plusieurs endroits. On plaidait même en bonne et belle forme devant le Parlement. Richelieu intervenait au besoin et l'Académie française aussi, mais c'était une controverse sans issue : on n'aboutissait à rien de décisif.

L'Allemagne revendiquait à son profit tout l'honneur de cette glorieuse origine ; mais la France et l'Italie contestaient opiniâtrément la légitimité de ses titres.

Elles retenaient au contraire avec un sentiment d'orgueil national, et chacune d'elles pour leur propre compte, cette haute question de paternité. Et comme certaines corporations religieuses se trouvaient personnellement intéressées dans la discussion, c'était à qui mieux mieux entre Chanoines réguliers, Bénédictins et Jésuites se pousserait rudes arguments et mordantes injures ; car la passion s'était à la fin mise de la partie, et elle est ordinairement mauvaise conseillère et cruelle logicienne.

Or, dans cette tumultueuse mêlée d'hommes obéissant ainsi à des intérêts et à des prétentions contraires, la question toujours plus incertaine et plus mystérieuse s'agitait la même autour de trois noms qui ont diversement retenti dans le monde religieux et littéraire.

A savoir : Thomas à Kempis pour l'Allemagne, l'abbé Gersen pour l'Italie, et le chancelier Gerson pour la France. Et selon que la découverte de quelque nouveau manuscrit ou la production de tout autre titre venait présenter la question sous un jour plus avorable aux préoccupations de l'une ou de l'autre de ces trois parties, celle qui s'en pouvait utilement prévaloir, déclarait la guerre finie et criait bien haut sa victoire. Or, c'est ainsi que les choses se sont passées jusqu'en ces dernières années.

On crut un moment, à la faveur de l'ingénieux travail de M. de Grégoire, que le problématique abbé Gersen avait raison. Puis, vint le tour du chancelier Gerson, et certes, il faut bien le dire, il y avait là des présomptions graves et mieux que des présomptions. On produisait des manuscrits et l'Académie sanctionnait publiquement de sa haute estime les travaux et les affirmations de M. Onésime Leroy. La question devenait donc toute française, et la grande figure de Gerson recevait ainsi un nouvel éclat de cette importance du manuscrit de *Valenciennes* qui le constituait le glorieux auteur de l'*Imitation* de Jésus-Christ.

IV.

Nous croyions alors, sous le charme de ce dernier verdict, que le procès était fini et que, forts de la situation et de notre droit, nous pouvions braver, défier même toute nouvelle tentative ; mais hélas ! nous comptions sans M. Malou, ci-devant professeur de philosophie à l'Université de Louvain, (Belgique) aujourd'hui évêque du diocèse de Bruges.

Car, depuis que M. Malou est entré dans la lice, armé de son livre de *recherches historiques sur le véritable auteur de l'Imitation* de J.-C., livre si court, mais si substantiel et si plein, qui pourrait désormais songer à soutenir d'autres titres et d'autres droits que ceux du pieux et vénérable *Thomas à Kempis* ? Qui pourrait se donner le robuste courage de décliner cet imposant ensemble de tant de preuves et de témoignages ? Où trouver plus de lumières et plus d'autorités ? Et si la vérité n'était point de ce côté là, la pourrait-on raisonnablement chercher ailleurs ? M. Malou ne conjecture point, lui ; il affirme et son affirmation s'appuie sur toutes sortes d'arguments, de preuves et de faits matériels et irrécusables, puisqu'outre les témoignages des contemporains de Thomas à Kempis, il produit des manuscrits de toute foi portant le nom de ce savant docteur ; et parmi ces manuscrits, celui de 1425, qui appartient à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, et qui est inscrit sous le no. 15.137, c'est-à-dire, le plus ancien manuscrit que l'on connaisse jusqu'à présent, puisqu'il n'est postérieur que de dix ans à l'année où fut composée l'*Imitation* ; ce qui donne à Thomas à Kempis une incontestable priorité sur ses concurrents.

Notre intention n'est pas de suivre d'ailleurs M. Malou dans les détails de cette savante dissertation qui lui fait tant d'honneur, et comme philologue et comme écrivain ; nous n'apportons ici que nos propres convictions, qui seront bientôt, nous osons l'affirmer, les convictions de tout le monde.

Il est dur sans doute d'abandonner ainsi ses illusions les meilleures ; mais pourquoi tiendrions-nous à les garder, quand nous voyons si clairement que la vérité est au-delà et qu'à moins d'être gens de mauvaise foi, nous devons la suivre là où elle a pris définitivement domicile ?

V.

Ainsi voilà le pieux solitaire du 15ème. siècle, maître Thomas, du mont Ste. Agnès et chanoine régulier à Utrecht, appelé Thomas à Kempis, en allemand Kempen, son lieu de naissance (archidiocèse de Cologne), forcé dans son humble cellule et la quittant enfin à la voix de M. Malou, pour aller respiander, comme le flambeau de l'Évangile, sur la table du milieu.

Et s'il est vrai de dire que rien ne réussit comme le succès, nous devons constater que depuis que l'heureux M. Malou a fixé le sort de cette immense question, qui durait depuis tantôt quatre siècles, la science faisant de nouveaux efforts a produit en sa faveur et jusqu'en même temps de nouvelles et concluantes justifications. Voilà même qu'entr'autres divers manuscrits, portant tous respectivement le nom du vénérable Thomas et renfermant les quatre livres de l'*Imitation*, il s'en vient de découvrir un autre, parfaitement conservé, portant la date de 1427, postérieur deux ans seulement au manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne, méritant la même créance et prêtant une nouvelle force aux conclusions de M. Malou.

Ce dernier manuscrit se trouve en Westphalie, dans la Bibliothèque de l'un de ses plus anciens cloîtres.

Le beau travail philologique de M. Malou a rencontré toutes sortes de sympathies, la presse et la critique l'ont ratifié de leur adhésion. L'*Univers* de 1852, *Les Débats* d'environ la même époque l'ont pris surtout en particulière faveur ; et, malgré les derniers efforts qu'ont pu tenter récemment encore les partisans du chancelier Gerson, il faut bien reconnaître, avec tous les sincères amis de la science et de la vérité, que la suprême sentence est rendue et que le vénérable maître Thomas à Kempis, déclaré et reconnu l'auteur, le seul et incontestable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, doit à ce titre jouir, à l'exclusion de tous, de l'estime et de l'éternelle admiration des hommes : car il a fait, selon Fontenelle, *le plus beau livre qui soit parti de la main des hommes*, puisque l'*Évangile n'en vient pas*.

« Il y a, en effet, ajoute l'abbé de Lamennais, quelque chose de céleste dans la simplicité de ce livre prodigieux. On croirait presque qu'un de ces purs esprits qui voient Dieu face à face y soit venu nous expliquer sa parole et nous révéler ses secrets. »

E. DE FENOUILLET.

Pensées diverses sur l'Éducation.

La jeunesse est la fleur d'une nation ; c'est dans la fleur qu'il faut cultiver le fruit.

FENELON.

Abuser de sa force contre la faiblesse de l'enfance est une lâcheté odieuse. Faire servir la supériorité de l'intelligence à égarer les faibles d'esprit ou seulement à leur révéler leur infirmité est une autre lâcheté non moins odieuse.

DE TESSON.

Il n'y a pas d'homme qui n'ait ses défauts ; le meilleur est celui qui en a le moins.

HORACE.

Des manières aimables font passer la plus mince parole.

PLAUTE.

Il est plus aisé de réprimer les premières fantaisies que de satisfaire toutes celles qui viennent ensuite.

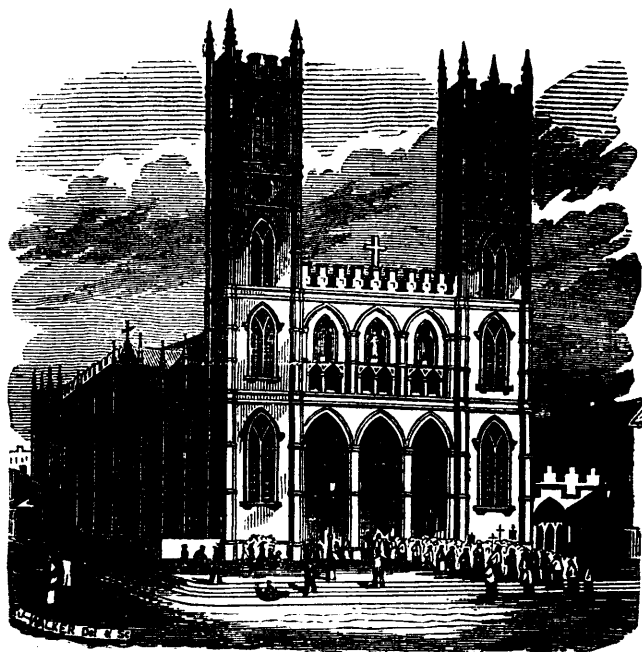
FRANKLIN.

Quand on sera venu au secours de l'enfance, lorsqu'on aura soutenu ses pas chancelans, qu'on l'aura prémunie contre le danger des mauvais exemples, qu'elle sera pourvue d'une instruction morale et dotée pour l'avenir des moyens de subvenir honnêtement à son existence, alors l'œuvre de l'amélioration des criminels sera plus qu'à moitié accomplie ; alors nos prisons cesseront de se remplir avec cette prodigieuse activité qui épouvante et la réforme pénitentiaire sera d'autant plus facile et plus sûre qu'il restera moins de coupables à réformer.

DEMETZ.

Une mère trouve son éloge dans les qualités de ses enfants.

HORACE.



Notre-Dame de Montréal.

C'est un bloc de calcaire aux énormes assises.
Il est là, sur un tertre, et ses hautes tours grises
Y soulèvent leur front altier.
Un grand fleuve à ses pieds roule ses claires ondes,
Et le commerce ardent, cette âme des deux mondes,
De ses riches produits l'entoure tout entier !

Qu'est-ce donc que ce temple au superbe portique,
Au fronton crénelé comme un castel antique,
Avec sa noble et large croix ?
Un goût sévère et pur, s'alliant au génie,
A mis dans son ensemble une telle harmonie
Que la louche critique est devant lui sans voix !

C'est la maison de paix au milieu du tumulte,
C'est l'oasis où vient, par le désert inculte,
Par les flots des lointaines mers,
Quant il est fatigué des vains bruits de la terre,
S'asseoir le voyageur pieux et solitaire,
Ou celui dont le monde a fait les jours amers !

O demeure tranquille ! ô sainte basilique !
Monument élevé sur la place publique,
Comme un phare sur un écueil,
Je m'étonne toujours que parfois l'on t'oublie,
Mystérieux asile, où Dieu réconcilie
Ces voisins ennemis, la vie et le cercueil !

J. LENOIR.

Montréal, Sept. 1857.

AGRICULTURE.

Exposition des Produits Agricoles et Industriels du Bas-Canada à Montréal.

Le jour où il m'a été donné d'être témoin quasi actif du tableau aussi grandiose que féérique, offert par notre exposition industrielle, fut pour moi un jour de bien douces jouissances. C'était, en effet, une véritable fête canadienne, une fête dont les résultats seront tout à l'avantage du pays.

J'étais heureux de parcourir la vaste enceinte où la science, les arts, les métiers, les produits agricoles s'étaient donné rendez-vous. Inutile de dire l'encombrement des routes, où les campagnes des deux Canadas semblaient avoir jeté leurs populations agricoles, de parler du riche panorama qui se développe en convergeant vers la belle pointe que l'on convient de nommer *La Pointe St. Charles* : à l'est, la cité et ses nombreux édifices, couronnés par les tours de Notre

Dame ; au nord, le poétique Mont-Royal, où se perdent comme des aigles dans leurs aires, mille châteaux et villas à toit d'argent, à dômes dorés ; un édifice colossal domine les autres ; c'est celui que le sanctuaire canadien élève au catholicisme : le grand séminaire de St. Sulpice est digne et des mains qui l'ont élevée et de sa religieuse destination. Le versant de la montagne est couvert de jardins fruitiers, de pépinières de pommiers aux mille espèces ; des champs en culture, de riches métairies ; à l'ouest, les multiples usines du Grand Tronc, les cent locomotives qui, dans un concert unanime, font entendre les rugissements de ces chars trainés par des dragons de feu, que le prophète avait vu parcourant les plaines de l'Euphrate. Au sud, le roi des eaux de l'Amérique du Nord et les vapeurs qui le sillonnent.

120 chevaux y figuraient avec avantage. Le prix de quelques uns variait de 1000 à 1300 piastres. C'est dire que la race chevaline du Canada, si justement appréciée, y était noblement représentée. L'exposition de cette importante partie de la richesse du cultivateur, les bestiaux, laissait peu de chose à désirer.

La race bovine, au nombre de 130 têtes, attirait l'attention ; on y remarquait surtout un jeune bœuf de dix-huit mois du poids de 1030 lbs. J'ai entendu ici recommander beaucoup le croisement des races, comme devant considérablement en améliorer les produits.

La race porcine n'était pas à dédaigner ; les cochons petits et grands, maigres et gras, noirs et blancs, y faisaient bonne contenance.

Je dois mentionner celui que l'on montrait à deux pas de l'enceinte ; c'est un reliquat de la vieille Normandie, qui a encore du poids dans la balance : il pèse 1335 lbs.

Les moutons, si précieux par leur laine, leur chair, voire même leurs fumiers, n'étaient pas, disent les agriculteurs, ce qu'ils auraient dû être ; ce qui se trouvait là était pourtant fort beau.

Laissons le règne animal, passons au végétal : voici le département de l'agriculture. Le mil propre et luisant, les graines de trèfle, de navet, de lin, de houblon, ainsi que les pois remarquables par leur grosseur, les épis de blé d'inde bien fournis, le froment toujours supérieur, tout y était d'excellente qualité ; le beurre et le fromage rivalisaient avec ceux de nos voisins.

Voici des instruments d'un travail parfait : les charrues, les bœufers, les herses à dents de fer, simples et doubles, les semeurs et moissonneurs, les râtaux, les moulins à battre, ceux à couper la paille, les cribles, bêches, pelles, faux etc., etc., tout y était admirable.

A l'exposition industrielle de Paris, l'on voyait des faisceaux d'armes à côté de faisceaux d'instruments agricoles, "ce qui tue et ce qui fait vivre," il n'y avait ici que des derniers, "ce qui fait vivre." Il est juste que le bon agriculteur fatigué du travail jouisse de quelque délassement opportun. Il lui faut un *buggie* ; s'il le désirait, il trouverait ici ce qu'il lui faut. Rien de plus riche que les voitures élégantes, sveltes, légères bien que solides, sorties des ateliers de M. Gingras de Québec, et de MM. Leduc et Tees de Montréal.

Vient ensuite le département des beaux arts. C'est un petit pays d'enchantements, de merveilles ; tout y est coquet, riche et élégant ; on dirait que le génie classique de l'Europe s'y est donné rendez-vous. Ici sont étalées des laines de toute nuance, des tapis, des couvertures en laine et en soie ; de jolis ornements de tête, des chapeaux en soie et en paille, plusieurs assortiments complets de riches fourrures de vison, de loutre, de martre, de peaux de castor ; des robes de peaux de renard, de chat sauvage ; puis, de riches ameublements de salon, des causeuses, des tables de toilette à fleurs saillantes, des pianos, des vases étrusques, des vitraux peints, des mosaïques, des tableaux et des daguerriotypes, des desseins dont plusieurs figurent notre grande chûte de Niagara ; puis, les machines à vapeur, celles à coudre, à tisser etc. C'est un vrai basar industriel qui offre un pêle-mêle intelligent et un harmonieux ensemble.

A mes côtés se trouvait un étranger à qui je fus orgueilleux d'entendre dire : "En vérité, dans ce pays, les œuvres d'industrie le disputent aux produits de la nature, les ressources commerciales aux richesses indigènes ; le canadien sait joindre le culte de l'utile au culte non moins nécessaire du beau."

D'une fontaine jaillissait constamment une eau pure et limpide sur un tapis de fraîche verdure, en face d'une volière d'oiseaux empailés de toutes les terres. Au dessus de la fontaine flottaient des drapeaux anglais, français et américains.

Voici l'annexe aux fleurs, véritable domaine de Flore, où les bouquets de feuilles vertes se marient délicieusement aux grandes plantes qui couronnent les asthers aux feuilles dentelées : là sont les cactus, les cannes à sucre, la fougère, les dahlias aux sept couleurs, les pyramides surmontées de la rose printannière.

Un Européen présent à l'exhibition disait : "Le Canada, présente

dans son exposition actuelle, le plus magnifique ensemble. Elle est avant tout sérieuse et positive; elle présente toutes les nécessités, toutes les utilités, les élégances d'un peuple civilisé; les bois de construction, les minéraux de prix, les céréales, toutes les substances alimentaires, les pelleteries les plus riches du globe, les objets manufacturés; tout ici annonce un peuple chez qui tout marche, tout progresse; un peuple où les écoles sont des cours de morale et d'instruction usuelle, où le commerce est une voie d'honnête industrie, où une exposition provinciale est un magnifique talisman sur lequel on lit en caractères ineffaçables: "ici l'on a fait faire à une nation qui sent et pense en peuple moral, agriculteur et artiste."

F. X. VALADE,

EDUCATION.

PEDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

*Bases d'un plan d'études. Connaissances à donner aux élèves.
Langue française et arithmétique.*

En quittant la lecture et l'écriture, qui sont de simples instruments, pour passer à la langue maternelle, nous arrivons à une connaissance dont l'étude constitue pour l'enfant un véritable exercice de l'intelligence.

S'il ne s'agissait que d'apprendre la grammaire, comme on l'enseigne habituellement, nous ne parlerions pas ainsi. Presque toujours, comme nous l'avons déjà fait voir, cette étude de la grammaire est une étude de règles et de définitions qui resterait sans aucune utilité pour les neuf dixièmes au moins des élèves, s'il ne s'y joignait un peu la connaissance pratique de l'orthographe. Réduite à ce maigre résultat, elle n'aurait pas l'importance qu'on y attache et que nous accordons nous-même à l'étude de la langue: elle ne mériterait pas le temps qu'on y consacre dans les écoles.

Mais si, en fait, il en est ainsi, en droit il n'en saurait être de même.

L'étude de la langue n'est pas ce qu'on en fait communément, une étude stérile de définitions abstraites et de règles variables et conventionnelles qui ne semblent avoir d'autre raison d'être que l'usage ou le caprice des grammairiens: c'est une étude de lois et de principes qui ont leur fondement dans la nature de l'esprit humain et dans son mode de concevoir la pensée. Ce n'est pas une étude de mots, c'est essentiellement une étude d'idées: sous chaque mot se cache en effet une idée, et c'est celle-ci qu'il faut apprendre à l'enfant à distinguer sous le signe qui la représente.

L'étude de la langue doit donc avoir pour but d'étendre les idées de l'enfant en augmentant son vocabulaire; elle doit surtout lui donner des idées exactes et nettes, afin qu'à l'avenir chaque mot qu'il entendra ou lira apporte avec lui dans son esprit sa signification claire et précise.

En apprenant des mots et en acquérant des idées, l'enfant apprend à les classer; en apprenant à comprendre la pensée des autres, il s'habitue à se rendre compte de la sienne et il s'exerce à l'exprimer par la parole. L'étude de la proposition et des différentes formes qu'elle est susceptible de prendre pour rendre toutes les nuances de la pensée, cette étude est en réalité un cours du raisonnement, c'est le vrai cours de logique à l'usage des écoles primaires. A ce titre, elle est la plus importante pour les enfants qui fréquentent ces écoles.

Mais, pour qu'il en soit ainsi, cet enseignement doit être donné avec beaucoup d'intelligence: il ne peut plus consister en leçons s'adressant presque exclusivement à la mémoire, en récitaions de pages de grammaire péniblement apprises dans les livres et machinalement répétées par des élèves qui n'y attachent presque aucun sens. Pour être fructueux, il exige toutes les ressources d'esprit d'un maître habile et

exercé. L'instituteur seul, ou son adjoint quand il en a un, est en état de le donner. Penser qu'on pourra s'y faire suppléer par de simples moniteurs serait une folie.

Ce n'est pas que, dans quelque cas, on ne puisse se faire aider utilement par quelques élèves plus âgés. Dans presque toutes les branches d'enseignement, il y a une partie pratique, qui est plutôt une routine et une affaire d'habitude qu'un véritable exercice de l'esprit. L'enseignement de la langue, bien qu'il s'adresse surtout à l'intelligence, et malgré son importance pour le développement des facultés, a aussi son côté, pour ainsi dire, mécanique et un peu routinier; mais il y est circonscrit et il importe beaucoup de ne pas l'étendre. Pour cela, voyons ce que comprend cet enseignement.

Si l'on s'en rapportait aux noms employés pour désigner les différentes parties entre lesquelles le charlatanisme subdivise fréquemment l'étude de la langue soit afin de multiplier les livres à faire acheter aux maîtres et aux élèves, soit pour donner plus de relief à son propre enseignement, aucune étude n'embrasserait autant de parties différentes. Nous voyons, en effet, la *grammaire*, l'*orthographe*, les *verbes*, les *participes*, l'*analyse grammaticale*, l'*analyse logique*, la *lexicologie*, les *homonymes*, les *synonymes*, le *style*, la *composition*, etc., figurer comme autant de branches d'enseignement sur presque tous les catalogues et sur certains programmes rédigés, on dirait, pour éblouir les familles sur ce qu'on enseigne à leurs enfants. Et cependant l'étude de la langue est, en réalité, l'une de celles qui doivent le moins se diviser en sections distinctes, car les parties dont elle se compose sont tellement unies ensemble, qu'on ne peut guère les isoler pour les faire étudier séparément.

C'est ce que comprennent aujourd'hui tous les instituteurs vraiment éclairés. Ils savent que l'étude des mots ne peut pas se scinder, parce que les mots, pour être bien compris, doivent être étudiés dans leur accord, et que, par conséquent, l'étude des parties du discours ne peut pas marcher sans la syntaxe. Ils savent aussi que, pour appliquer à un mot la règle que s'y rapporte, il faut le plus souvent avoir fait l'analyse de la phrase, et que, pour connaître le mot lui-même, il faut savoir quel rôle il joue dans la proposition; en d'autres termes, que dans tout exercice l'analyse de la proposition ou, comme on l'appelle, l'analyse logique, doit toujours accompagner et même précéder l'analyse grammaticale; bien entendu, d'ailleurs, qu'il s'agit d'une analyse élémentaire, plus aisée même que l'analyse grammaticale proprement dite, et ne ressemblant en rien à cette analyse logique dont on fait presque un épouvantail pour les élèves, et qu'on renvoie, en conséquence, à la fin des études, quand toutefois le temps permet de l'aborder. Ils savent enfin que l'étude de la langue n'a point uniquement pour objet la connaissance des règles, mais qu'elle a essentiellement pour but d'apprendre à parler et écrire correctement, et qu'ainsi, dans un bon enseignement du langage, l'élève en étudiant le rôle que toutes les parties du discours jouent dans la proposition, doit continuellement s'exercer à parler et à écrire sa langue.

Il serait donc superflu d'insister sur la nécessité de faire marcher de front, à mesure qu'on avance, toutes les parties dont se compose l'étude du langage. Dès lors il est impossible de songer à en rien distraire pour le confier à des moniteurs; c'est un enseignement que le maître doit réserver tout entier pour lui et pour ses adjoints.

Nous n'en exceptons pas même la récitation des leçons. Dans un enseignement bien compris de la langue, l'étude de mémoire joue un si faible rôle, et les pages à apprendre par cœur sont si peu nombreuses, que la récitation de la grammaire occupe naturellement très-peu de place dans les leçons. Si l'on considère, en outre, que l'étude de mémoire de la grammaire ne doit jamais en précéder l'explication, et que même elle doit seulement venir résumer les exercices faits sur les leçons, on comprendra que cette étude ainsi ren-

due facile perd beaucoup de son importance et que le temps à consacrer à la récitation se trouve considérablement réduit.

Nous en dirons autant de la conjugaison orale des verbes. S'il s'agit de faire conjuguer, comme autrefois, un verbe tout entier, et sans aucun accompagnement, depuis le commencement jusqu'à la fin, une étude aussi fastidieuse et forcément transformée en une exercice routinier pourrait être abandonnée à de simples moniteurs. Mais lorsque la conjugaison se fait en isolant les difficultés et en accompagnant les verbes de compléments qui varient à chaque temps, ainsi que la pratiquent aujourd'hui les instituteurs les plus capables, c'est un exercice que le maître seul peut faire convenablement.

La seule exception que nous puissions accorder à pour objet la pratique de l'orthographe. Mais cette partie a une si grande importance dans l'enseignement de la langue aux enfants de nos écoles, que le parti à tirer de l'emploi des moniteurs est loin d'être à dédaigner. Pour être bien apprise, l'orthographe exige le recours à des dictées nombreuses, et qui, à certaine époque de l'enseignement, doivent revenir au moins tous les deux jours, quelquefois même presque chaque jour. Or, la dictée peut très bien être faite par un élève plus âgé, lisant avec assez d'intelligence, prononçant assez distinctement, et coupant assez bien ses phrases pour que les enfants puissent comprendre tout ce qu'il dicte. Le maître trouve ainsi à ce moment du temps à consacrer à d'autres divisions.

Nous pourrions aussi indiquer comment on peut parfois employer les élèves à la correction des devoirs d'orthographe, moyen qui a l'avantage d'exciter leur émulation; mais nous ne pourrions le faire sans entrer dans des détails qui nous écarteraient de notre sujet. Nous devons renvoyer ces explications à des articles spéciaux dont nous nous occuperons plus tard.

Ce qui précède doit suffire, ce semble, pour montrer à la fois l'importance de l'enseignement de la langue dans les écoles et la directions à donner à cet enseignement pour qu'il réunisse toute l'utilité dont il est susceptible. On voit aussi d'avance la place qu'il doit occuper dans l'enseignement de l'école, la part presque exclusive que le maître doit s'y réserver, et celle qu'il peut abandonner à quelques aides.

Toutefois, avant de quitter ce sujet, nous devons faire remarquer que cet enseignement ayant pour objet l'étude de la langue, et non pas uniquement l'étude de la grammaire, comme on le croit à tort en le désignant sous ce nom, il peut commencer plus tôt que cela n'a lieu d'habitude. Ainsi, bien avant que l'enfant soit en état de faire des devoirs et d'écrire sous la dictée, il y a des exercices très-intéressants à lui faire faire. Ces exercices, en ouvrant son intelligence et en l'initiant à la connaissance des mots, sont une excellente préparation à l'étude de la grammaire proprement dite. Nous entrerons également plus tard dans quelques détails au sujet de ces exercices. Il nous suffit de les indiquer ici, afin de mieux préciser le moment où doit commencer l'enseignement de la langue et la place à lui assigner dans le plan général des études.

Cette remarque faite, nous passons à l'enseignement de l'arithmétique et à celui du système métrique qui en fait nécessairement partie, et par sa nature et aux termes mêmes du programme officiel.

Cet enseignement le plus important, avec celui de la langue, pour les enfants de nos écoles, a le privilège d'être généralement mieux compris. Il ne faudrait pourtant pas se faire illusion, et croire que partout on se rende bien compte de son but véritable et de son rôle dans le plan du développement intellectuel de l'enfance.

Trop souvent on ne voit dans le calcul que des opérations à exécuter, un mécanisme à faire apprendre aux enfants, et avec lequel on cherche à les familiariser le plus promptement possible. On oublie le parti à tirer de cette étude

pour la culture des facultés et son influence sur le développement de l'intelligence. Or, cette influence n'est pas seulement considérable, c'est avec celle de la langue, comme nous venons de le dire, la plus importante. Aussi, lorsqu'on y réfléchit sérieusement, on est moins surpris de l'erreur où sont tombés ceux qui ont voulu faire de l'enseignement des mathématiques le fondement de la culture intellectuelle de la jeunesse.

Les mathématiques sont incontestablement une des meilleures gymnastiques de l'intelligence. Tout ce qui s'y rattache est une excellente discipline pour l'esprit; elle lui communique des habitudes qu'aucune autre étude ne saurait lui procurer au même degré. Cela est si vrai que, dans tout le cours de la vie, on reconnaît les esprits à qui cette discipline a manqué. Aussi, sans vouloir s'en exagérer l'importance, on peut affirmer que rien ne pourrait la suppléer. On est donc porté à regretter que cette étude soit *forcément très-restreinte dans les écoles, et qu'elle s'y borne presque uniquement à l'arithmétique.* Mais précisément de ce que cette étude est si restreinte, en regardant au but qu'on doit se proposer dans l'enseignement primaire, il s'ensuit qu'on est encore plus tenu de la traiter avec tout le soin qu'elle exige.

Ne perdons jamais de vue qu'en instruisant l'enfant dans les écoles, nous n'avons pas seulement un cerveau à remplir de connaissances, nous avons encore plus un esprit à forger. Avec des règles et des formules pour faire les opérations et exécuter tous les calculs, nous pouvons remplir la tête de l'enfant; mais nous ne formerons utilement son esprit que par la connaissance raisonnée des rapports et des propriétés des nombres, et par la notion exacte des lois et des principes sur lesquels reposent les opérations et les calculs qu'il peut avoir à exécuter.

Il y a deux facultés qu'il importe le plus de développer chez les enfants, et principalement chez les enfants des classes ouvrières, à qui manqueront plus tard les moyens d'étendre leur instruction: ce sont le jugement et le raisonnement.

Quand je parle ici du raisonnement, j'entends uniquement la faculté de combiner des idées pour en tirer des conséquences exactes, et l'aptitude à descendre des principes aux effets et à remonter des effets aux causes. Il va sans dire qu'il n'est pas question de cette disposition à discuter et à disputer sur tout et à propos de tout, disposition malheureuse qui caractérise les esprits raisonneurs, c'est-à-dire les esprits les plus faux et ce qu'il y a à la fois de plus insupportable et de plus dangereux dans le monde. Rien n'est le plus souvent aussi éloigné d'une intelligence qui raisonne solidement qu'un esprit raisonneur. D'ailleurs, en plaçant le jugement en première ligne, comme nous l'avons fait, nous avons prouvé que nous voulions placer dans l'intelligence de l'enfant tout ce qui peut prévenir les écarts du raisonnement. Car l'esprit le plus habile à raisonner, celui qui est le mieux habitué au raisonnement mathématique et qui sait le mieux en manier les formules, pourra souvent n'aboutir qu'à l'erreur tout en raisonnant avec la plus grande exactitude. Ceci aura lieu si, par un vice de jugement, il a pris des données fausses pour point de départ.

Or, deux enseignements bien dirigés ont précisément pour objet de former et d'exercer ces deux précieuses qualités chez l'enfant de nos écoles: ce sont l'étude de la langue et celle du calcul. A l'étude de la langue, la culture du jugement et tout ce qui tient à la sagacité, et c'est pour cela que nous la plaçons en premier; à l'étude du calcul, la culture du raisonnement ou de la faculté de combiner les idées. Nous avons dit ce que doit être la première étude; il nous reste à faire connaître quel caractère doit avoir la seconde pour atteindre le but désiré.

Pour tracer le caractère de cet enseignement à l'école primaire, il ne s'agit pas seulement de dire ce qu'il doit com-

prendre. S'il en était ainsi une simple énumération suffirait, et peut-être serait-ce déjà beaucoup faire, car dire ce qu'il faut embrasser et ce qu'il convient d'exclure dans l'enseignement d'une branche quelconque d'instruction à un certain ordre d'élèves, c'est en déterminer en grande partie la nature, et indiquer en quelque sorte dans quel esprit il doit être donné.

Nous dirons donc succinctement ce que comporte cette étude dans les écoles, et dès lors nous en déduirons avec facilité comment et par qui elle doit être enseignée, la place à lui assigner dans la succession des études et le temps à y consacrer.—*Bulletin de l'Instruction Primaire.*

Exercices pour les Eleves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

L'AUTOMNE.

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure !
Feuillages jaunissants sur les gazons épars !
Salut, derniers beaux jours ! le deuil de la nature
Convient à la douleur, et plaît à mes regards.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire,
A ses regards voilés je trouve plus d'attraits ;
C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

Ainsi, prêt à quitter l'horizon de la vie,
Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui,
Je me retourne encore, et d'un regard d'envie
Je contemple ses biens dont je n'ai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
Je vous dois une larme aux bords de mon tombeau !
L'air est si parfumé ! la lumière est si pure ?
Aux regards d'un mourant le soleil est si beau !

Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie
Ce calice mêlé de nectar et de fiel ;
Au fond de cette coupe où je buvais la vie
Peut-être restait-il une goutte de miel !

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu !
Peut-être, dans la foule, une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme, et m'aurait répondu !...

La fleur tombe en livrant ses parfums au zéphire ;
A la vie, au soleil, ce sont là ses adieux :
Moi, je meurs ; et mon âme, au moment qu'elle expire,
S'exhale comme un son triste et mélodieux.

LAMARTINE.

Sujet de Composition.

CONTEMPLATION DU CIEL ÉTOILÉ.

Le temps était serein ; la voie lactée, comme un léger nuage, partageait le ciel ; un doux rayon partait de chaque étoile pour venir jusqu'à moi, et lorsque j'en examinai une attentivement, ses compagnes semblaient scintiller plus vivement pour attirer mes regards. C'est un charme pour moi que celui de contempler le ciel étoilé, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir fait un seul voyage, ni même une simple promenade nocturne, sans payer le tribut d'admiration que je dois aux merveilles du firmament. Quoique je sente toute l'impuissance de ma pensée dans ces hautes méditations, je trouve un plaisir inexprimable à m'en occuper ; j'aime à penser que ce n'est point le hasard qui conduit jusqu'à mes yeux cette émanation des mondes éloignés, et chaque étoile verse avec sa lumière un rayon d'espérance

dans mon cœur. Eh quoi ! ces merveilles n'auraient-elle d'autres rapports avec moi que celui de briller à mes yeux ? Et ma pensée qui s'élève jusqu'à elles, mon cœur qui s'émeut à leur aspect, leur seraient-ils étrangers?... Spectateur éphémère d'un spectacle éternel, l'homme lève un instant les yeux vers le ciel, et les ferme pour toujours ; mais pendant cet instant rapide qui lui est accordé, de tous les points du ciel, et depuis les bornes de l'univers, un rayon consolateur part de chaque monde et vient frapper ses regards pour lui annoncer qu'il existe un rapport entre l'immensité et lui, qu'il est associé à l'éternité.

DE MAISTRE (XAVIER.)

Exercices de Grammaire.

§ 8. Adjectifs possessifs.

Un enfant sauvé par les chiens du mont St. Bernard.—Un des chiens du mont St. Bernard, en faisant sa ronde, rencontra un petit garçon âgé de six ans environ ; sa mère était tombée dans un abîme sans qu'il fût possible de la sauver. Saisi par le froid, épuisé de fatigue, le pauvre petit était couché au milieu de la neige et poussait des gémissements plaintifs. Le chien accourut vers lui, et, levant la tête, il lui montre la provision qu'il tient à son cou. Ne comprenant rien à la nature de cette offre, l'enfant tressaille de frayeur et veut s'éloigner. L'animal, afin de l'enhardir, lève doucement la patte, la pose sur ses petits pieds, et lèche ses mains engourdis par le froid.

L'enfant, rassuré par ces démonstrations pacifiques et amicales, fait un effort pour se relever ; mais ses jambes, ses bras, tout son corps, sont si glacés, qu'il ne peut marcher. Compatissant à sa faiblesse, le bon animal s'approche tout près de lui, et par un signe expressif lui fait comprendre de se mettre sur son dos. L'enfant s'y place, en effet, le mieux qu'il lui est possible, et s'y tient courbé en deux. Le chien le porte ainsi avec son habileté ordinaire et avec une grande précaution jusqu'à l'hospice, où l'attendent les soins les plus empressés. Un homme riche et généreux, touché de cet événement, se chargea du petit orphelin.

Questionnaire.

I. Mettez l'adjectif possessif devant tous les noms de cet exercice qui n'en sont pas accompagnés.

CORRIGE.—*Son* enfant, *ses* chiens, *son* mont, *son* garçon, etc.

II. Pourquoi a-t-on mis *sa* devant *ronde*, *son* devant *cou*, *son* devant *habileté* ?

CORRIGE.—On a mis *sa* devant *ronde*, parce que *ronde* est du féminin, et de plus parce que ce mot commence par une consonne ; on a mis *son* devant *cou*, parce que le mot *cou* est du masculin ; on a mis *son* devant *habileté*, parce qu'on emploie *son* au lieu de *sa* devant les noms féminins qui commencent par une voyelle ou une *h* muette.

III. Relevez les passages où les substantifs sont accompagnés d'un adjectif autre qu'un adjectif déterminatif, et vous mettrez le substantif et l'adjectif au pluriel.

CORRIGE.—Un petit garçon : *de petits garçons* ; le bon animal : *les bons animaux* ; un signe expressif : *des signes expressifs* ; une grande précaution : *de grandes précautions* ; un homme riche et généreux : *des hommes riches et généreux*, etc.

IV. Relevez les passages où les noms sont complétés par un autre nom, en ayant soin d'indiquer le nom qui sert de complément.

CORRIGE.—Les chiens du mont : *du mont*, complément ;—au milieu de la neige : *de la neige*, complément ;—nature de cette offre : *de cette offre*, complément, etc.

V. Relevez les passages où les adjectifs qui ne sont pas déterminatifs sont accompagnés d'un complément que vous ferez connaître.

CORRIGE.—*Agé* : complément, *de six ans* ;—*possible* ; complément, *de la sauver* ;—*saisi* : complément, *par le froid* ;—*épuisé* : complément, *de fatigue* ;—*engourdis* : complément, *par le froid*, etc.

AVIS OFFICIELS.

ANNEXION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement, le 17 du courant, d'annexer à la municipalité scolaire de la Grande Rivière, dans le comté de Gaspé, la partie de la petite Rivière qui se trouve enclavée dans la municipalité scolaire de Percé, même comté, depuis la terre d'un nommé Charles Leclerc.

NOMINATIONS.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. Edmund R. Davis a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles académiques.

Mlle. Elizabeth Mitchell a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

Mlles. Elizabeth Outhet, Mary Stead, Emily Vanvleit, Elizabeth McCallum, Marguery Odell, Maria Durham, Mary M. Sanles, Lucy H. Derrick, Elizabeth Vanvleit, Mary Symon, Jane A. Douglas, Alice Hall; MM. James Cruthers, Joshua Brodeur, John Mattingley, David Richard, George Porteous, James Henderson, William M. Seaborn, Lewis Tucker, Edmund Salls; Mlles. Fanny Phillips, Margaret Armand, Ann E. McClatchie, Euretta M. Whitman, Isabella E. Hay, Sarah McCallum et Waltha Saunders ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

A. N. RENNIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Jean Baptiste Déloge, Toussaint Malo, Michael O'Ryan, Thomas Travor, Zéphirin Aubri, Joseph Onésime Rivière, Joseph Maximilien Desrochers et Bazile Vannier ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

MM. Pierre Veber, Edmond Alexis Darce, Damase Benoit, Jean Elie Brault, Auguste Hébert, Hyacinthe Raby, Damase Beaupré, Henri Pesant, Jean Baptiste Evariste DesTroisrains, Emmanuel Payet, Alexandre Beaudry, Eugène Fontaine, Antoine Damien Marien, Misaël Côté; Dames Landriot née Sophie Sabourin, Nadon née Mélanie Chevalier, Morel née Marie Pichet, Paquet née D. Marcoux, Choquette née Sophie Deslonschamps, Létourneau née Edesse Pepin, Pinsonnault née Rose de Lima Dupuis, Brault née Philomène Ledoux, Ethier née Henriette Guindon, Veuve Palardy née Joséphine Girard, Filiatrault née Martine St. Maurice, Nuckle née Aurélie Leclair, Lalande née Adélie Bernard; Delles. Vitalline Blanchard, Edwidge Lewis, Stéphane Pigeon, Eulalie Mallet, Philomène Pelletier, Philomène Lefebvre, Zoé Joachim, Mélanie Villeneuve, Philomène Godard, Marie Faucher, Eméline Rivet, Herménégilde Beaupré, Marie Céline Chicoine, Adélaïde Villeneuve, Olive Matton, Adèle Mailloux, Domitilde Duplessis, Domi ilde Desparois, Helen Conolly, Philomène Valiquet, Philomène Lebuis, Marie Beyeur, Emilie Desormeaux, Marianne Vallée, Edwidge Dufault, Adélie Fournier, Emilie Deguire, Sophie Philomène Ledoux, Geneviève Gauthier, Marie Louise Blanchet, Marie Caroline Blanchet, Marie Louise Eliza Clouthier, Mathilde Legault dite Deslauriers, Méline Lallier, Philomène Fréchette, Philomène Brière, Marie Allarie, Marie Bodin, Hermine Fontaine, Julie Dubois, Emilie Mitchell, Sophie Duto de Villandrè, Philomène Pitre, Octavie Laberge, Marie Emilie Moreau Desrosiers, Emilie Dorval, Rose de Lima Dorval, Marie Anne Célanire Dorval, Elmire Clément, Philomène Daoust, Elisa Bergeron, Juliette Girard, Denise Ethier, Adéline Ethier, Eléonore Ethier, Esther Huot, Placide Morin, Philomène Casavant, Marthe Palmire Côté, Vitalline Mongeau, Philomène Brouillette, Philomène Allard, Lilirose Brisebois, Sophie Brunet, Rosalie Palardy, Philomène Cassé, Hermeline Archambault, Adéline Massé, Olivine Carrier, Adéline Trudeauau, Philomène Archambault, Hélène Foisy, Euphémie Yvon, Hermine Hébert, Apolline Bateau, Céline Langevin, Delphine Carpentier, Edwidge Pepin, Eliza Marchand, Adéline Marcie Marguerite Bélanger, Julie Bélanger, Philomène Desrosiers, Marguerite Drouin et Alice Duto de Villandrè ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

M. Ambroise Tétreau a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles académiques.

Mlles Victorine Augé, Marguerite Lacerte, Joséphine Lanouette, Angélique Butler, Apolline Gaillardet, Dame Alphonse Trépanier, Mlle Emélie Bonnet, Dame Alphonse Biron, Mlle Olive de Villers, M. Jules Milot, Mlles Aurélie Belaire, Eugénie Désilets, Arline Héon, Luce Lesieur Désaulniers, Elzire Dupont, Philomène Percault, Marie Anne Lepeitit, M. Joseph Grandmont, Mlles Henriette Blais, Elmire Blais, Marie Elise Gauthier, Louise Ayotte, Marie Rose de Lima Raiche, Philomène Lesieur, Sophie Héroux, Henriette Geoffroi, Adeline Paillé, Adeline Coulombe, Louise Lesage, Victoire Joubert, Philomène Cossette, Angélique Lambert, Marguerite Levesque, Céline Beaufort dite Brunelle, Eulalie Levesque, Sophie Chainé, Séraphine Lambert, Léocadie Ouellette, Marie Léa Picher, Louise Rochette, Marie Emélie Crépeau, Solomé Côté, Marie Claire Faucher dite Chateaufort, Rose de Lima Tessier, Adeline Augé, Adeline Beaudet, Philomène Belleville, Adélaïde Lambert, Philomène Boisvert, Thersile Lambert, Veronique Lambert, Hélène Beauchemin, Domitilde Gélinas, Céline Tessier, Anastasie Duguay, Henriette Vigneau, Henriette Bellerose, Louise Vincent, Philomène Gélinas, Jessé Lauzière, Marie Elizabeth Alarie, Dame Zéphirin Demers, Philomène Bourgeois, Delles Desnoyers Michel et Sarah Jane Freneman, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. HEBERT.
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURVSKA.

Mlles. Caroline LeBel, Elise Blanchet, Philomène Dantueil, Marcelline Lafrance, Adélaïde Maurault, Adèle LeBourdais Dame Virginie Deguire, Delle Marie Flavie Gagnon, Julie Dantueil et Mathilde Gagnon ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. DUMAIS.
Secrétaire.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Des dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par le Surintendant de l'Instruction Publique :

De MM. Hill et Martin, Ce Montréal : *New Reading made easy*, 1 vol. in 180; *The Girls' first help to reading*, 1 vol. in 180; *The Girls' second help to reading*, 1 vol. in 180; *Firts lessons in Arithmetic*, 1 vol. in 80; *Illustrated Practical Geometry*, 1 vol. in 80; *The Elements of Natural Philosophy*, 1 vol. in 80; *The Illustrated London Instructor*, 1 vol. in 80.

De M. E. Simays, instituteur Ste. à Geneviève de Montréal : 2 exemplaires de son Almanac des connaissances utiles.

De l'Honorable W. H. Seward, Washington : *Patent office report for 1856*, 3 vols. in 80.

De MM. Sadlier et Cie Montréal : *Gerald Griffin's works*, 5 vols. in 80; *History of Christianity in China, Tartary and Thibet*, traduit du français de M. l'Abbé Huc 2 vols. in 80.

De M. B. Dawson, de Montréal : *The National Arithmetic*, par B. Greenleaf, 1 vol. in 80; *Greenleaf New Primary Arithmetic*, 1 vol. in 180; *Oswald's German Reader, Poetry and Prose*, 1 vol. in 12.

De MM. Dunnigan et Cie de New-York : *Aspirations of Nature*, par Hecker, 1 vol. in 80; *History of the Catholic Missions*, par Shea, 1 vol. in 80.

De MM. Beauchemin et Payette, Montréal : *Voyages en France*, par Madame Tastu.

De MM. J. et O. Crémazie, Québec : 2 exemplaires des Notions Utiles, par J. Crémazie, vols. in 120; 2 exemplaire du Nouvel Abrégé de Géographie Moderne, par M. l'Abbé Holmes, vols. in 120.

De M. John Radiger, assistant Rédacteur du *Journal of Education : Heathen Mythology*, par M. le Dr. King. 1 vol. in 120, *Epicteti Enchiridion*, 1 vol. in 180, *Quintiliani Declamatumum liber*, 1 vol. in 80, *History of the University of Oxford* 1 vol. in 40.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) SEPTEMBRE, 1857.

Rentrée des élèves aux Ecoles Normales.

Les classes des trois écoles Normales sont maintenant ouvertes de nouveau; et toutes ont vu une augmentation considérable du nombre de leurs élèves signaler le commencement de leur second semestre.

Le pensionnat des filles à l'Ecole Normale Laval est maintenant organisé et en opération. Nous sommes heureux d'annoncer que le département de l'Instruction publique a pu faire avec les Dames Ursulines, par l'entremise de Mgr. l'Evêque administrateur, un contrat qui assure aux élèves du sexe féminin leur résidence, leur pension et une partie de leur éducation dans cette excellente et vénérable institution.

Les leçons de pédagogie et des diverses sciences sont données aux élèves-institutrices par les professeurs de l'école normale dans des salles du couvent qui ont été meublées de la même manière que les autres salles des écoles normales. A ce sujet nous apprenons avec plaisir que plusieurs maisons d'éducation se proposent d'adopter prochainement le mobilier des écoles normales dont les sièges et les pupitres sont bien préférables sous le rapport de la santé et du confort des élèves à ceux qui ont été en usage jusqu'ici dans le pays. C'est un sujet qui sera traité plus au long dans nos articles sur la construction et l'ameublement des maisons d'école.

Sur le nombre d'élèves qui viennent d'entrer au pensionnat des filles à l'Ecole Normale Laval, il se trouve huit institutrices qui ont enseigné pendant plusieurs années chacune d'elles.

Le prix de la pension à payer par les boursières est de £6.0.0. Il y a vingt quatre bourses, onze autres élèves sont admises à raison de £12.0.0; et une fois le nombre de trente cinq rempli, les autres pensionnaires devront payer une somme plus élevée. Les élèves les plus pauvres seront promues successivement d'après leur mérite dans l'échelle des pensions, à mesure qu'une bourse de £6.0.0 ou une pension de £12.0.0 deviendront vacantes. On conçoit que ce système sera un puissant moyen d'émulation. Les autres conditions d'admission sont absolument les mêmes que pour les élèves du sexe masculin.

L'externat des Dames Ursulines est devenu l'école modèle annexe pour les filles. On y suivra sous la direction du département le programme complet des écoles modèles et les élèves institutrices y enseigneront à tour de rôle. Tout le matériel d'école perfectionné que l'on a introduit dans les autres écoles modèles annexes est aussi installé dans celle-ci, qui d'ailleurs a toujours été remarquable par sa bonne tenue et le nombre considérable d'enfants auquel elle donnait l'instruction. L'ouverture des classes de cette division de l'école normale Laval a été précédée d'une retraite spirituelle aux exercices de laquelle M. le Principal Horan a présidé.

Les écoles modèles annexes des trois écoles normales ont maintenant autant d'enfants que le local de chacune d'elles peut en admettre. On refuse tous les jours l'admission sollicitée avec instance par les parents d'autres enfants. Il y en a maintenant 120 à l'école modèle des filles et 100 à l'école modèle des garçons de l'école normale McGill, plus de 200 à l'école modèle des filles et plus de 100 à l'école modèle des garçons de l'école normale Laval, et 82 à l'école modèle des garçons de l'école normale Jacques Cartier. Il est à regretter que le local de cette dernière école soit si insuffisant. Le total est de 600.

Voici maintenant un tableau du mouvement des écoles normales elles-mêmes, depuis leur établissement, que l'on ne verra point sans quelque intérêt, ni sans se convaincre qu'il y a dans ces institutions naissantes un principe de vitalité qui ne demande qu'à être encouragé pour se développer.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves qui ont fréquentés l'instit. depuis son établis.	Nombre d'élèves sortis sans diplômes.	Nombre d'élèves sortis avec diplôme pour école-moèle.	Nombre d'élèves sortis avec diplôme pour école élémentaire.	Nombre d'élèves fréquentant actuellement l'institution.
Ecole Normale Jacques Cartier—Élèves-Maitres.	56	2	7	1	46
Ecole Normale McGill—Élèves-maitres.	9	2	0		2
Ecole Normale McGill—Élèves-institutrices.	83	16	0	11	56*
Ecole Normale Laval—Élèves-maitres.	25	1	0	0	24
Ecole Normale Laval—Élèves-institutrices.	43	0	0	0	43
	216	21	7	17	171

(*) Cinq de ces élèves ont reçu leur diplôme pour école élémentaire; mais poursuivent leurs études afin d'obtenir un diplôme pour école modèle.

Architecture des Ecoles.

SECOND ARTICLE.

(Suite.)

Nous allons maintenant passer en revue les différents matériaux qui entrent dans la construction des édifices, et donner quelques recettes pour la composition des ciments, mortiers, &c. Nous appelons l'attention sur le choix que l'on en doit faire et sur la manière de les employer.

Les briques cuites sont composées des mêmes éléments que les briques crues; seulement, après avoir été sechées au soleil, elles sont durcies au four; c'est une construction très-solide et on lui donne même la préférence sur la pierre de taille.

Quant aux pierres, il y en a de tendres et d'autres qui sont dures; ces dernières sont sans contredit les meilleures; cependant les pierres tendres ont l'avantage de se tailler facilement et elles résistent quelquefois mieux à la gelée que les pierres dures. Mais lorsqu'une pierre est bien pleine, d'une couleur égale, qu'elle est sans veines, qu'elle a un grain fin et uni, qu'elle est sonore, elle est certainement bonne. Les pierres doivent être placées en construction dans le même sens que dans la carrière; sans cela, elles s'effeuillent, et ne sont pas susceptibles de porter un poids aussi considérable.

Les cailloux, employés dans la maçonnerie, peuvent être extraits dans le lit des rivières, dans les carrières ou enfin dans les champs; ils sont, dans ce pays, répandus en grande quantité soit à la surface, soit dans l'intérieur de la terre. Leur grosseur est à peu-près indifférente pour la bonne exécution des ouvrages; toutefois, il faut que ceux de la même assise soient à peu-près semblables par leur forme et par leur volume. La maçonnerie de cailloux est excellente, lorsqu'on a soin d'employer de la bonne chaux; les restes des monuments antiques en sont une preuve irrécusable.

Quelques préceptes concernant la confection des mortiers viennent parfaitement ici en leur lieu. Nous ne parlerons que du mortier franc, parce qu'il est d'un usage presque universel. Il se compose d'ordinaire d'un tiers de chaux et de deux tiers de sable; cette proportion dépend entièrement de la qualité des matériaux dont l'ouvrier est appelé à juger. Une condition essentielle pour la fabrication de tous les mortiers et qui est sans exception, c'est un corroyage ou broiement parfait. Dans ce but, sur une aire bien battue, que quelques-uns font même carreler, on mêle et on incorpore la chaux et le sable jusqu'à ce que le mélange forme un tout parfaitement homogène. Il faut avoir soin surtout d'employer le moins d'eau possible; plus on y en met, moins le mortier est solide.

Quand le mortier a été confectionné, quelque temps avant d'être employé, il faut le tenir à couvert et le rebattre, sans addition d'eau, lorsqu'on veut s'en servir.

Pour bien construire les murs, il faut considérer d'abord les dimensions qu'ils doivent avoir et ensuite les fondations; nous avons parlé du mécanisme de leur édification dans un précédent article.

Dans toute construction, il faut commencer par apprécier la solidité ou la résistance des murs ou points d'appui. Cette résistance est toujours en raison directe de la dureté ou pesanteur absolue des matériaux qui les composent. Ainsi, une colonne de basalte de 9 pouces de diamètre et une de pierre tendre de 58 pouces supporteraient l'une et l'autre un poids d'un million, la première matière pesant 211 livres le pied cube et l'autre seulement 115; ceci sert à indiquer la prétendue hardiesse des constructions gothiques.

Il est une autre observation encore plus importante à faire: elle concerne la stabilité ou proportion qui doit exister entre l'épaisseur d'un mur et sa hauteur. On a judicieusement fixé pour les murs de toute espèce une épaisseur du huitième de la hauteur pour une forte stabilité; du dixième pour une moyenne, et du douzième pour la moindre qu'ils puissent avoir. Les murs qui se touchent, comme ceux d'un édifice, n'ont pas besoin d'avoir une aussi forte stabilité intrinsèque, parce que, s'arc-boutant les uns les autres, ils ont une stabilité d'union qui rend la première moins exigeante.

Les édifices doivent leur solidité à la manière dont leurs fondations sont établies. La première chose que l'on doit faire, lorsque l'on veut construire une maison, c'est de voir si, près de l'endroit où on veut l'élever, il n'y a pas quelques édifices du même genre; alors il faut examiner quelles fondations on y a employées, l'état où elles se trouvent, afin de profiter de ce qui a pu y être fait de bien et d'éviter ce qui aurait pu être fait de mal ou de superflu. L'on doit de même s'assurer si le sol sur lequel on veut l'établir est de même nature dans toute son étendue; car souvent il change à une très-petite distance dans les sols incompressibles; c'est moins le tassement que son irrégularité qui est à craindre, parce qu'elle détermine des ruptures qui peuvent entraîner la chute d'un édifice. Pour éviter cet inconvénient, il faut que la surface du fondement des murs ou des points d'appui augmente en même temps que leur charge. La plupart des accidens qui arrivent aux grands édifices et aux bâtimens ordinaires viennent de ce que souvent les fondemens des points d'appui qui portent des charges trois ou quatre fois aussi fortes que celles des parties avoisinantes occupent quelquefois des superficies moindres; ce qui les rend susceptibles d'un tassement plus considérable.

(A continuer.)

Association Américaino pour l'avancement des Sciences

(Suite.)

Disons de suite que la division de l'Association en sections nous paraît fort peu logique. Il y a deux sections, celle des sciences physiques, et celle des sciences naturelles. Qui comprendrait en Europe une pareille division? Les traditions scientifiques Européennes indiqueraient la division: 1o des sciences morales et politiques, 2o des sciences mathématiques, 3o des sciences physiques et naturelles. Mais la sub-division en sous-sections est encore quelque chose de plus étrange. Tandis qu'il semble que la première division générale dût prêter à un grand nombre de sous-sections, la section des sciences naturelles est la seule qui se soit sub-divisée et la sous-

section qu'on y a formée ne s'occupe de rien moins que de l'ethnologie et de la statistique! L'ethnologie est la connaissance de l'humanité, elle comprend l'histoire générale de notre espèce, elle embrasse les mœurs et coutumes des nations, leurs migrations, leur idiomes, leurs cultes même; de plus, combinée avec la statistique comme on a voulu le faire, elle embrasse l'économie politique, et toutes les sciences qui s'y rattachent, et s'il est vrai sur son point de départ elle traite des races humaines au point de vue de leur conformation physique, elle s'éloigne rapidement de cette étroite limite et s'élève bien au-dessus de la catégorie où on l'aurait ainsi releguée. Nous allons commencer notre revue des travaux du congrès par cette importante sous-section et nos lecteurs ne tarderont pas à voir qu'on y a fait toute autre chose que de l'histoire naturelle.

Le Professeur Wilson de l'Université de Toronto fut élu président de cette section, et M. Joseph Leslie fut nommé secrétaire. Ce dernier monta le premier à la tribune, et y prononça une dissertation philologique sur l'origine du mot *cette* qu'il prétend être un terme religieux ou cabalistique appliqué plus tard aux peuples qui faisaient usage de la cabale et non point la désignation primitive d'une race d'hommes. Nous devons avouer que tout l'argument de M. Leslie et tous ses rapprochemens étymologiques nous font l'effet de cabale toute pure et que la savante assemblée a pu être de cet avis.

Les professeurs Dana, Guyot et Anderson ont ensuite discuté la grande question de l'unité de l'espèce humaine; mais ce débat n'a été qu'une pâle réminiscence des discussions d'Albany sur le même sujet où Agassiz avait développé sa théorie peu biblique de la multiplicité. Le professeur Dana se repose principalement sur l'horreur que la nature paraît avoir des hybrides, et affirme que le croisement continu qui existe entre les diverses races d'hommes, dont les résultats sont tout l'opposé de ce qui arrive entre deux espèces animales du même genre est un argument irrésistible. Le savant professeur apporte aussi d'autres raisons tirées du règne inorganique où, si la variété la plus grande existe dans les divers composés, les corps simples ou élémentaires jouissent d'une identité, qui fait voir que le cachet de la nature est l'unité. Le professeur Guyot se contente de rapporter l'observation d'Agassiz, qu'il y a une bien plus grande différence entre les crânes des diverses races d'hommes qu'entre ceux des diverses espèces de singes. A ce sujet le professeur Anderson remarque qu'il vaut mieux ne pas exagérer la similitude entre les diverses races d'hommes et ne pas nier l'existence de variétés dans l'espèce admise par Cuvier, qui repousse cependant l'idée de plusieurs espèces. Dans une autre séance, M. Anderson revint sur le même sujet et suggéra l'importance qu'il y aurait à classer les diverses variétés de l'espèce. Cela, dit-il, est une tâche difficile et qui mérite bien l'attention de tous les naturalistes. Virey avait fait deux espèces, la première comprenait les races blanche et jaune, la seconde les races noire et rouge. Dans cette division les mêmes peuples changent de teinte et par conséquent changeraient d'espèce, ce qui serait absurde, en changeant de climat; ainsi l'Arabe du nord de l'Afrique, un des types les plus purs de la race sémitique, a les yeux bleus et les cheveux blonds, tandis que celui des régions les plus chaudes se rapproche beaucoup du nègre. Les mêmes nuances se font remarquer chez les Indous, à mesure que l'on descend du plateau central de l'Asie vers les chaudes vallées des rivières de l'Inde. Jacquemot parle de trois espèces d'hommes, Dumoulin et le colonel Saint Vincent de onze, Luke Bird, l'éditeur de *l'Ethnologist*, en voit jusqu'à soixante et trois, tandis que le Dr. Morton se contente d'en trouver une vingtaine. M. Anderson termine par recommander une grande réserve sur une question que l'état de la science ne permet pas encore de résoudre d'une manière définitive.

Le naturaliste dont les observations ont prêté d'avantage aux théories de la nouvelle école américaine d'ethnologie dont Agassiz s'est fait le champion, est le docteur Morton, qui a fait de patientes recherches sur les crânes trouvés dans les terres ou sépultures des sauvages de ce continent. Selon lui la conformation toute particulière de ces crânes formerait un type américain, tout à fait différent des types européen et africain, et qu'il divise en deux catégories, celle des *Toltecs* et celle des *Barbares*. La singularité la plus frappante de ces crânes c'était leur grande largeur d'une oreille à l'autre et leur peu de dimension de l'occiput à l'os frontal.

Le professeur Wilson est venu attaquer le système du Dr. Morton en s'appuyant surtout sur ses propres observations. Il avait remarqué la même particularité dans les crânes trouvés dans les terres des anciens aborigènes de la Grande-Bretagne et du nord de l'Europe, et en venant en Amérique il s'était hâté de se procurer une collection de crânes des sauvages, dans lesquels, d'après ce qu'on lui avait dit, il croyait retrouver les mêmes caractères. Il examina vingt-huit crânes provenant de la rive sud de l'Outaouais, et des

bords des lacs Erié et Ontario ; mais ne trouva point qu'ils affectassent la forme indiquée par le Dr. Morton comme étant le type d'une espèce américaine. Cette forme est cependant tellement développée dans un crâne trouvé à Barrie que l'on peut l'asseoir plus facilement sur son occiput que sur toute autre partie de sa circonférence, tant l'applatissage y est considérable. M. Wilson pense que cette difformité est artificielle. Nous ne pouvons que partager son opinion et nous sommes même étonnés qu'un fait ethnologique aussi bien constaté que l'est l'usage des sauvages d'applatir ou d'allonger la boîte osseuse de la tête de leurs enfans dans leur premier âge n'ait pas été plus promptement opposé aux théories et aux observations de M. Agassiz et de ses amis.

Ceux qui redoutent la science au point de vue de l'écriture et de la Genèse peuvent se rassurer. La géologie et l'ethnologie quoiqu'elles prétendent marcher parfaitement indépendantes de la Bible seront longtemps encore sans ébranler les récits de Moïse qui n'ont eu pour objet que de nous apprendre ce qui était nécessaire pour nous faire vénérer l'auteur de la nature. Quant à tout le reste, comme le dit l'écriture elle-même, le monde a été livré à nos disputes, et les savans s'acquittent parfaitement de leur mission sous ce rapport. Une théorie n'est pas plutôt en vogue, que sur des expériences et des observations nouvelles on bâtit une théorie contraire, qui vit elle-même ce que vivent les théories, toute la durée d'un congrès scientifique.

Instruits par la cruelle expérience de leurs devanciers, nos savans d'aujourd'hui paraissent abonder dans le sens de l'église qui interdisait à Galilée d'appuyer sa théorie sur les écritures, et ils manifestent le plus grand éloignement pour toutes les dissertations qui ont pour objet d'expliquer le récit des livres saints par les découvertes ou les systèmes de la science.

Une autre question d'un genre tout différent a été soulevée, devant la docte assemblée, par le professeur Reid, qui veut une langue universelle dans l'intérêt de la science. Considérant que presque un quart du globe appartient soit à l'Angleterre, soit aux Etats-Unis, M. Reid prierait simplement les trois autres quarts de vouloir bien abandonner leurs idiômes divers pour parler seulement l'anglais.

On a répondu de suite à M. Reid que chaque peuple tenait beaucoup trop à sa langue, et que de plus les Français et les Allemands avaient, de leur côté, la prétention de faire de leurs langues respectives la langue universelle. Il n'est pas impossible non plus que les habitans du céleste empire considérant qu'ils forment à eux seuls une partie très-notable de la famille humaine ne rêvent de leur côté d'imposer au reste du genre humain le chinois, langue qui se parle de temps immémorial et qui, même d'après les chronologies chinoises, a dû se parler un peu avant la création du monde. Pour ce qui est de l'allemand, il régit dans une grande partie du nord de l'Europe, et est déjà très-répandu en Amérique où dans plusieurs états les lois sont traduites dans cet idiôme. La presse allemande en Amérique a même acquis une assez grande extension qui devra se développer de jour en jour par le seul fait que la proportion de l'élément germanique dans l'émigration européenne s'accroît chaque année. Quant à la langue française, ses prétentions à l'universalité ne sont pas d'hier, et si jamais une littérature a été sur le point d'absorber toutes les autres, ça été la littérature française au dix-septième et au dix-huitième siècle. Le français est de fait la langue universelle du continent de l'Europe ; on y peut voyager partout sans savoir l'anglais, à la condition de parler le français. C'est la langue d'une grande partie de la Belgique, de la Suisse, de la Savoie, des îles britanniques de la Manche, du Bas-Canada, de plusieurs colonies françaises et anglaises et de certains groupes importants aux Etats-Unis même. La précision de la langue française en a fait la langue diplomatique ; les ambassadeurs anglais s'y sont conformés ; ceux des Etats-Unis seuls ont protesté contre cet usage.

De tout cela, il faut conclure que si la science veut avoir une langue à elle, elle doit désespérer de l'imposer au vulgaire. Autrefois il y avait une langue scientifique, c'était le latin. On a objecté à son usage devenu en effet peu commode pour la science à cause des néologismes continuel que nécessitaient les découvertes et les inventions modernes. De plus, le grec est devenu d'une autre manière la langue scientifique, et ce qui prouve toute la portée du sujet abordé par M. Reid, c'est qu'il y a aujourd'hui dans chaque langue européenne comme un jargon scientifique dont toutes les racines sont grecques et parfois greco-latines.

Il a été sérieusement question en Europe, de créer une langue scientifique. L'abbé Bonifacio Sotos Ochando, a même publié en espagnol un ouvrage qui traduit en français en 1855, par l'abbé Touzé, s'intitule "Projet d'une langue universelle." Nous allons pour le plus grand avantage de M. Reid donner un rapide aperçu du livre de l'abbé Ochando, et comme il aimera sans doute à savoir à qui il va avoir affaire, nous prendrons la liberté de lui présenter

l'abbé espagnol en déclinant tous ses titres qui ne sont pas trop nombreux pour un Ibérien. L'auteur a donc été supérieur du grand séminaire de Murcie, député aux Cortès de 1822, maître d'espagnol des enfans de Louis Philippe, membre du conseil de l'instruction publique d'Espagne, Professeur de son Université centrale et directeur du collège polytechnique de Madrid.

(A CONTINUER.)

Revue Bibliographique.

De l'Education, par Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans—3 vols. in 8vo—Orléans et Paris.

Il n'est pas de sujet plus important que l'éducation ; il n'en est pas, non plus, sur lequel, depuis le commencement de ce siècle surtout, on ait tant écrit. Le précepte a jailli de tous les côtés, de toutes les sources.

L'éducation est un besoin profond qui se fait sentir dans les sociétés modernes, au faite comme à la base : au faite, où règne encore le prestige que l'on veut conserver, à la base, où l'ambition s'agite et convoite une plus large place au soleil. C'est ce qui explique le vif intérêt qu'on y attache.

Quiconque veut aujourd'hui des théories ou des systèmes, en fait d'éducation, n'a que l'embarras du choix. Ils se rencontrent partout revêtus de toutes les livrées, affectant toutes les opinions. Mais parmi les écrivains qui ont traité cette matière, il en est dont le caractère offre plus de garanties de bonne foi que les autres et dont les doctrines marquées au coin de la morale la plus pure sont nécessairement tomber le dévolu sur leurs œuvres. Mgr. Dupanloup est de ce nombre.

"Dans le temps où les sommets de la société chancelaient et s'affaissaient, où, depuis longtemps déjà, sa base menaçait ruine," où le malaise s'était emparé de tout ce qui avait intelligence, Mgr. Dupanloup, il y a six ans, se présentait à la France avec ce mot magique à la bouche et son livre à la main : "L'Education ! l'Education ! voilà le seul remède aux maux présents et à venir ! voilà le seul salut possible ! Il faut restaurer les fondemens si l'on veut sauver l'édifice !" Or, parler d'éducation à la France, c'est lui rappeler tout ce qui la constitue dans ses jours heureux : religion, génie, valeur, force, ordre et politesse !

L'éducation est avant tout une œuvre d'autorité, de respect, de développement et de progrès, d'ordre et de politesse.

"Mais son idée à la fois la plus haute et la plus profonde, la plus générale et la plus simple ! La voici :

"Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine ; donner à ces facultés leur parfaite intégrité ; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action ;

"Par là former l'homme et le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales qu'il sera un jour appelé à remplir, pendant sa vie sur la terre ;

"Et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie en élevant la vie présente.

"Telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation.

"Oui, élever est un beau mot, bien parfaitement français ; il a de la dignité, de l'honneur ; il nous va bien, nous l'avons heureusement créé.

"Aussi, voyez toutes les nobles acceptions qu'il s'est réservées parmi nous : comme il entoure l'éducation des belles idées qui s'y rattachent ! Par la puissance de mot, élever l'âme ; élever l'esprit ; élever les sentimens et les pensées ; élever le caractère, sont les idées naturelles, les idées françaises, les devoirs et le but de l'éducation."

"L'éducation donc forme, élève, crée en quelque sorte ; et c'est pour y parvenir qu'elle cultive et qu'elle exerce, qu'elle agit et fait agir ; voilà pourquoi, en même temps qu'elle est l'œuvre d'une haute autorité, elle réclame de celui qu'elle élève la coopération d'une docilité respectueuse.

"Elle cultive par les soins physiques, par l'enseignement intellectuel, par la discipline morale, par les leçons religieuses.

"L'éducation exerce et fait agir. L'instituteur, en proposant à son élève certaines études, certains efforts, certains exercices, en l'y excitant avec énergie, en l'y dirigeant avec sagesse, le fait travailler et concourir efficacement lui-même à sa propre éducation."

Cette conduite de l'instituteur vis-à-vis de l'élève doit inspirer à ce dernier un respect profond pour une action qui est un bienfait.

Telles sont les premières idées ; tels sont les droits et les devoirs d'un ordre supérieur, que revêtent ces premiers mots : *Cultiver,*

exercer. On commence à découvrir pourquoi l'éducation est avant tout une œuvre d'autorité et de respect.

C'est une œuvre de développement et de progrès, parce qu'elle donne l'essor, l'action et l'étendue à toutes les facultés généreuses de l'enfant, elle suit pas à pas la nature, et comme elle, elle finit par leur faire atteindre leur croissance. C'est encore une œuvre de force. En effet, l'instituteur qui se livre à l'éducation de l'enfance a plus que tout autre besoin de force, de courage et de patience énergique pour accomplir dignement ses devoirs; elle l'est aussi dans ce sens qu'elle a principalement pour but de fortifier celui qu'elle élève; elle doit fortifier son esprit, son cœur, sa volonté, sa conscience, son caractère; fortifier en même temps son corps et ses facultés physiques; l'œuvre n'est cependant pas encore toute entière: l'éducation n'est pas seulement une nécessité impérieuse; c'est un noble, c'est un aimable ornement; l'éducation doit adoucir, orner, embellir la nature.

Après avoir indiqué les diverses formes et les spécialités de l'éducation humaine, l'auteur résume les premiers chapitres de son ouvrage. Ce résumé est une partie de l'exorde d'un des plus beaux plaidoyers qu'il nous ait été donné de lire en faveur de l'éducation; le lecteur nous saura gré de le reproduire ici intégralement. Il explique toute la pensée de Mgr. Dupanloup sur cette matière.

Donc, — former l'homme et le préparer aux diverses fonctions sociales qu'il sera appelé un jour à remplir sur la terre;

Former l'homme par cette éducation générale qui serait convenablement nommée l'éducation humaine par excellence;

Le former par une éducation spéciale à la vocation que lui désignent la Providence, sa position sociale, ses talents et ses goûts particuliers;

Former l'homme, c'est-à-dire cette noble créature, douée d'intelligence, de raison, et d'une volonté libre, faite pour le bien;

Former l'homme intelligent, l'homme honnête, l'homme avec ses facultés générales et ses qualités individuelles, tel que la société et la religion le demandent;

L'homme avant tout, intelligence puissante et pure dans un corps vigoureux et sain, mens sanni in corpore sano;

L'homme de raison, de jugement et de goût;

L'homme de cœur, l'homme de caractère;

L'homme d'imagination réglée, d'élocution facile et claire;

L'homme de volonté ferme et droite, dans le degré de raison, d'imagination, de caractère ou de génie, qui est le cachet de son individualité;

L'homme de foi éclairée et de conscience affermie;

L'homme, tel que Dieu l'a créé, et que Jésus-Christ l'a régénéré;

L'homme tel que la marche providentielle du monde l'a perfectionné;

L'homme de son siècle et de son pays, dans le sens sage et heureux de ces deux mots;

Le chrétien enfin; car ce mot résume tout, et nous ne remplissons pas notre haute mission, si nous ne savions former des cœurs chrétiens, et élever jusqu'au christianisme, jusqu'à l'Évangile, ceux que la société nous confie;

Telle est l'œuvre que doit accomplir l'éducation, et c'est par là qu'elle formera l'homme pour la société, sans danger pour lui ni pour elle, et qu'elle saura produire, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, des hommes complets dans la mesure et l'étendue qui convient à chacun, pour les élever de là jusqu'à la vie éternelle!

Nous le demandons maintenant: avons-nous exagéré quelque chose en disant que l'éducation est une œuvre divine, et en lui donnant une si haute et si décisive importance pour la dignité et le bonheur des individus, des familles et de la société tout entière?

Je comprends qu'une telle théorie soit exposée à rencontrer plus d'un étonnement et même plus d'un sourire incrédule, dans un siècle qui, jusqu'à ce jour, du moins, n'a guère semblé comprendre la dignité de l'éducation, et qui trouvera peut-être que ce que nous venons d'en dire est une théorie vaine et une spéculation impossible à réaliser dans la pratique.

Eh bien! non; qu'on me permette de dire franchement ici toute ma pensée: non, ce n'est pas là une théorie vaine: — car c'est par cette théorie pratiquée que l'Europe tout entière a été élevée à la plus haute civilisation; et si la France, pendant longtemps, a marché reine de l'Europe civilisée, à la tête des nations modernes, c'est à cette belle et forte éducation qu'elle dut cette gloire.

Non, ce n'est pas là une théorie vaine, une spéculation impossible à réaliser! Je dirai volontiers: Honte et malheur aux instituteurs de la jeunesse qui le penseraient ainsi!

Il y a, en effet, et il y aura jusqu'à la fin, dans ce triste monde, une créature digne de la hauteur de cette théorie, et du respect qu'elle professe pour la grandeur de son être! Et si la pratique en était impossible, il faudrait désespérer de l'humanité, de sa patrie, de sa famille, de soi-même, de Dieu enfin, et de la Providence!

Instituteurs de la jeunesse, qui n'avez peut-être pas encore compris ces choses, gardez-vous de les accueillir avec un frivole et superbe dédain: ignorez-vous donc de qui il est question, et quels intérêts vous sont confiés? C'est le genre humain, c'est l'homme et ses fils! ce sont les enfants mêmes de Dieu, qui sont remis entre vos mains.

Non, non, ce n'est pas là une spéculation impossible à réaliser! Tant qu'il y aura sur la terre une créature de cette race, dont Dieu a dit: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*, l'éducation de l'homme sera la plus grande des œuvres, une œuvre providentielle et sacrée, une tâche toute divine, un sacerdoce!

Tant qu'il y aura ici-bas une de ces intelligences que Dieu a faites, capables de connaissances et de sagesse, capables de vérité et de lumière, capables d'imagination et de souvenir, capables de science et de génie, il sera beau, il sera digne, il sera divin de travailler à l'éducation, à l'élevation intellectuelle d'une si noble créature!

Tant qu'il y aura sur la terre un cœur, une conscience, un caractère, une volonté humaine, il sera beau, il sera digne, il sera divin de les former à l'amour de ce qui est vrai et honnête; à l'enthousiasme pour ce qui est noble, élevé, généreux; à la sainte passion de ce qui est grand et sublime!

Oui, tant qu'il y aura sur la terre un fils de l'homme, inspiré par ce souffle divin qui en fait le roi de la création et l'image immortelle du Dieu vivant, il devra être élevé dans la connaissance et l'amour de ses hautes destinées, et pour cela établi par cette grande éducation, dont la théorie vous étonne, dans l'intégrité, dans la force, dans la plénitude et la puissance de ses incomparables facultés!

Tant qu'il y aura sur la terre un de ceux que Dieu a faits visiblement, pour devenir par la science et par l'amour de toutes les choses naturelles et surnaturelles, le centre de la création et le contemplateur des cieux, il sera beau de lui apprendre par quels efforts, par quelles études, par quelle élévation intellectuelle, morale et religieuse, il doit se rendre supérieur à tout ce que Dieu soumet au regard et aux investigations de son intelligence; il sera beau, de lui apprendre par quelles admirables sciences, — du point imperceptible qu'il occupe sur la terre, — il peut atteindre à tout jusqu'aux extrémités de son empire; étudier les plus sublimes mystères de la nature, mesurer avec certitude l'immensité des cieux, pénétrer jusqu'aux entrailles de la terre et en découvrir les trésors, tout contempler, depuis la fleur et les herbes des champs, qui vivent un jour, et lui révèlent humblement leurs noms, leurs familles, leurs propriétés et leurs vertus avant de mourir, jusqu'au soleil qui mesure les siècles, et dont il peut suivre de l'œil, dans les espaces immenses du firmament, le chemin que cet astre lui-même parcourt en aveugle!

Tant qu'il y aura un fils de l'homme sur la terre, il sera beau, il sera digne de lui apprendre surtout que c'est par la noble alliance du savoir avec la vertu, des lettres avec la sagesse, de la science avec la foi, des arts avec la religion, qu'il peut faire arriver ses facultés à la plus haute puissance du génie: à cette puissance par laquelle l'âme de l'homme, d'une seule de ses pensées, embrasse l'univers, se place sur ses dernières limites, et, sans pâlir, regarde au-delà; à cette puissance d'une activité presque divine, qui s'élance au plus haut des cieux et redescend avec rapidité jusqu'au fond des abîmes, qui, par le regard puissant de l'histoire, embrasse et domine tous les siècles, contemple et juge le siècle présent qui est la mesure de sa passagère existence, et plonge sans effroi dans les siècles d'un avenir sans bornes!

Et tant qu'il y aura ici-bas une de ces âmes que Dieu a faites grandes, qu'arrivées même aux dernières bornes du temps, elles ne désespèrent ni d'elles-mêmes, ni du temps, ni du monde qui s'échève et se brise derrière elles, il sera digne, il sera beau, il sera divin de lui apprendre avec quelle foi, avec quelle espérance elle doit s'élever magnanime dans l'éternité!

Et s'il est permis enfin à un évêque de proclamer jusqu'où doit s'élever la hauteur de l'éducation chrétienne, nous dirons que c'est à elle de révéler même, dès leur jeune âge, à ceux qu'elle élève, comment, déchus des cieux, les chrétiens peuvent en retrouver la route avec certitude, et en reconquérir laborieusement la gloire. C'est donc à l'éducation chrétienne à apprendre peu à peu à ses disciples que le monde entier n'est rien, qu'ils doivent savoir mépriser la terre, et que plus ils avanceront dans la vie, plus ils se trouveront mal et à l'étroit dans ces régions inférieures qui les captivent, et que s'ils veulent rassasier la soif de bonheur qui est le fond de leur nature et l'immense ardeur de leur âme, c'est au pied des autels de la grâce évangélique qu'ils trouveront des ailes pour s'envoler loin, bien loin, de ce qui n'est pour eux qu'un royaume

déshonoré et flétri, jusque dans les régions invisibles, où ils peuvent, avec un droit certain, prétendre à posséder Dieu même et à s'unir à lui dans les splendeurs et les délices de l'éternité."

(A continuer.)

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, août et septembre 1857.

- ARISTOTE.—Aristotelis opera omnia grec et latin—grand in-8 à 2 colonnes, tome 106, de la Bibliothèque des auteurs grecs—Prix, 7 f. 50 c.
- BORGHELOT.—La littérature française contemporaine—1827-1849, continuation du dictionnaire bibliographique qui a pour titre "France littéraire de et dernier volume.
- MILTON.—Le Paradis perdu. Traduction nouvelle par Paul Guérin, Hachette, 2 f. 50 c.
- DALLY.—Cinésiologie ou science du mouvement dans ses rapports avec l'éducation, l'hygiène et la thérapeutique, grand in-8, 825 pages.—Prix, 16 f.
- FIGUIER.—Exposition et histoire des principales découvertes scientifiques modernes, tome 4e et dernier.
- LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT.—Satires de Perse et de Sulpicia, traduites en vers français, 1 vol. in-8.
- ARAGO.—Astronomie populaire, tome 4e et dernier.
- VILLEMAIN.—Rapport sur le concours de 1857 à l'Académie française.
- FOURNEL.—Etudes sur la conquête de l'Afrique par les Arabes—Première partie, 170 pages in-4.
- SILVIO PELLICO.—Lettres, traduites par Latour in-18—Prix, 4 f.
- LUQUET (Mgr.) de la vocation, 480 pages—Prix, 10 f.
- VENIERE.—Origines catholiques de l'Église Russe, 1 vol. in-8.
- VALBEZEN.—Les Anglais et l'Inde par M. de Valbezen, ancien consul-général de France à Calcutta, in-8, 7 f. 50.
- DAMAS (le père de)—Le Surveillant dans un collège catholique, 332 pages.
- THIENS.—Histoire de l'Empire, 16e volume.

Toronto, septembre 1857.

TIME TABLES, with a map of Canada, by Joseph Bouchette, Esquire, Surveyor General.

Voici une œuvre de patience et il n'est que juste de dire de ce tout petit livre qu'il a coûté infiniment plus de travail qu'il n'est gros. M. Bouchette est du reste d'une famille laborieuse et il nous prouve que *bon sang ne peut mentir*. Ceux qui ont pu apprécier les œuvres colossales, pour notre pays, de l'ancien arpenteur-général ne seront pas surpris de voir son fils marcher sur ses traces. Les tables de M. Bouchette indiquent l'heure à toutes les stations de nos chemins de fer, et suppriment par là une infinité d'inconvénients pour le voyageur et l'homme d'affaires qui a besoin d'être très-précis dans ses démarches.

GEOGRAPHY AND HISTORY OF BRITISH AMERICA, by J. G. Hodgins, M. A. 128 pages.

Ce volume contient une foule de renseignements utiles sur la géographie, l'histoire et la statistique, non-seulement de l'Amérique britannique mais encore de toutes les colonies anglaises. Il est rempli de jolies gravures.—Prix, 50 c. et par douzaine, \$5.

ESSAY on the insects and diseases injurious to the wheat crops, by H. Y. Hind, Esq., M. A., Toronto, Lovell & Gibson, 139 pages, 8.

C'est l'ouvrage qui a obtenu le premier prix au concours ouvert par le ministre d'agriculture. Il contient de nombreuses gravures et est irréprochable sous le rapport typographique; M. Hind est professeur de chimie à l'Université de la Trinité à Toronto.

Montréal, septembre 1857.

ESSAI sur les insectes et les maladies qui affectent le blé par M. Emilien Dupont.—Montréal, Lovell, 38 pages, 8.

M. Dupont, fermier du Séminaire, à St. Jochim, a remporté le troisième prix. Nous avons lieu de croire qu'il sera distribué dans nos écoles un grand nombre d'exemplaires de cet excellent petit traité.

ORISCULES, par Maximilien Bibaud, 70 pages in-120. Sénécal et Daniel.

Cette brochure nous est venue avec la continuation du *Dictionnaire Biographique*, et du *Supplément aux Travaux sur l'histoire du Canada*, par le même auteur, ouvrages dont nous parlerons très au long lorsqu'ils seront terminés. Les opuscules se composent d'essais lus à l'*Œuvre des bons livres* ou à la *Société philotechnique*. Ils ont pour titre, 1o Système politique des Jésuites au Paraguay, 2o Droit des gens, 3o Géologie, 4o Le Code Napoléon.

A TREATISE on the law relating to marriages in Lower Canada, by James Armstrong, advocate. Lovell, 46 pages 80.

THE STRANGER'S GUIDE through the city of Montreal. Salter et Ross, 38 pages in-12. Prix: 12c. Ce nouveau guide d'un bon marché fabuleux est plein de jolies gravures. Nous devons à l'obligeance de ses éditeurs celle qui accompagne la poésie de M. Lenoir dans cette livraison.

JOURNAL DU CULTIVATEUR et FARMER'S JOURNAL, rédigés par M. Perrault, secrétaire de la chambre d'agriculture, aidé de M. Chagnon comme traducteur et de plusieurs collaborateurs. M. M. de Montigny, imprimeurs.

Nous saluons avec bonheur la réapparition de ces deux revues mensuelles qui par leur objet ne le cèdent en importance à aucune autre, *par même à la nôtre*, et nous recommandons aux inspecteurs d'école et aux instituteurs de tout faire pour en étendre la circulation.

Le *Caston*, polka; la *Feuille d'Erable*, polka; les *Jours de gloire*, chanson canadienne, par M. G. F. Deschambault.

Voici un jeune compatriote qui se lance dans une voie nouvelle. Succès à son courage et à ses talents!

Québec, Septembre 1857.

NOTIONS ELEMENTAIRES de cosmographie et de météorologie accompagnées de leçons sur l'usage des globes. Augustin Côté et Cie., 71 pages in-32.

Cet ouvrage a été composé pour les classes supérieures des écoles, sous le contrôle des commissaires catholiques de la cité de Québec, par M. Jacques Crémazie, qui ne cesse de rendre à l'instruction publique des services importants. Tous les instituteurs d'écoles modèles trouveront ce petit traité de la plus grande utilité. Il est le premier de ce genre publié dans ce pays et répond par conséquent à un besoin que l'on n'avait pas encore tenté de satisfaire.

ÉTUDES sur l'instruction publique chez les Canadiens-Français, par D. P. Myrand, 16 pages, grand in-8 à 2 colonnes, C. T. Brousseau, imprimeur.

Cette brochure est la reproduction, revue et corrigée, d'un travail important publié par M. Myrand dans le *Courrier du Canada*. Le premier titre "*Récueil Historique—Mémoires sur le Canada*," indiquerait une série de publications du même genre, ce que nous souhaitons de tout notre cœur.

Petite Revue Mensuelle.

Le drame de l'insurrection des cipayes continue à dérouler ses péripéties sanglantes et fantastiques, sans paraître cependant plus près de son dénouement aujourd'hui qu'il ne l'était hier. Il est vrai que le ton de la presse anglaise indique cette ferme espérance du succès appuyée sur cette volonté plus ferme encore qui est elle-même une puissance; mais Delhi, aux dernières dates, était encore aux mains des insurgés, et tant que ce nouveau Sébastopol n'aura pas succombé, les armes anglaises n'auront pas recouvré, aux yeux des innombrables populations de l'Inde, le prestige qui a tenu si longtemps des millions d'asiatiques sous le joug de quelques milliers d'Européens.

Quelle immense épopée que cette guerre indienne, dont la mise en scène dans ces fabuleuses contrées, présente tout ce que le poète et l'artiste peuvent rêver de plus saisissant pour l'imagination! L'Inde à du reste été déjà le thème de beaucoup d'alexandrins anglais sans compter le beau poème de Moore, et l'on vient même de reproduire un passage d'un poète inconnu ou oublié, lequel s'il n'est pas apocryphe témoignerait une fois de plus de la justesse du mot des anciens qui désignaient par la même expression : *vates*, et le prophète et le poète.

Prophètes ou non, les poètes auront en dépit des hommes positifs, un grand empire sur les peuples de tous les âges. Le peuple qui n'est pas toujours heureux en réalité, veut qu'on lui permette de l'être quelquefois en imagination. Et qui est-ce qui tient les clefs de cette vaste région de l'esprit humain si ce n'est le poète? Aussi voyez l'immense émotion qu'a causée la mort du Tyrtée des temps modernes, Béranger! Voyez avec quel intérêt on s'occupe après un si long temps écoulé de la demeure qu'habiteront deux autres poètes, Boileau et Voltaire! Comme on se salt, de gigantesques travaux d'embellissement se font à Paris où l'on abat des pâtés de maisons tout entiers pour continuer ou élargir les rues et les places publiques. Par suite de ces changements d'autres rues sont aussi supprimées. Les rues de Nazareth et de Jérusalem, dans le voisinage de la Sainte-Chapelle, se trouvent au nombre de ces dernières. La Sainte-Chapelle que l'on a restaurée dans toute sa gloire primitive avait été bâtie en 1245 pour renfermer les reliques apportées de Jérusalem à Paris, et les maisons des deux rues voisines de Jérusalem et de Nazareth étaient destinées à loger aux frais du roi les pèlerins prêts à partir pour la Terre Sainte ou qui en revenaient. Ce fut dans deux maisons situées en face l'une de l'autre dans la première de ces rues que naquirent en 1636 le chanteur du Lutrin, et en 1696 l'auteur de Zaïre. Qui sait si les noms de Nazareth et de Jérusalem, qu'il a du entendre prononcer si souvent dans son enfance et plus encore le voisinage de la Sainte Chapelle qu'il a du visiter bien des fois, n'ont pas contribué à faire germer un jour au milieu des choses déplorables sorties de la plume de Voltaire les beaux vers que Lusinign adresse à sa fille et qui n'ont d'égaux dans la poésie française que ceux de Joubé et Abner?

Notre siècle est malgré tout beaucoup plus poétique qu'il ne voudrait le faire croire, et une autre preuve de cet esprit se trouve offerte d'une manière assez piquante dans les fêtes auxquelles on célèbre en Europe l'inauguration des chemins de fer, que la littérature moderne s'obstine à considérer comme la plus haute expression du prosaïsme qu'elle reproche à notre époque. Partout on en relève l'éclat par des processions historiques et symboliques représentant quelque page brillante de l'histoire du moyen âge. Il en est de même aussi pour les expositions industrielles: à celle de Laval en France, on a vu figurer une *caravale représentant la venue en la bonne ville de Laval, du roi Charles VIII, des ambassadeurs de Rome, du roi de Hongrie, de la sérénissime république de Venise, du Duc de Milan, et des Seigneurs Napolitains* en l'année 1432.

A l'inauguration du chemin de fer de la Rochelle et de Rochefort, une semblable cavalcade représentait l'entrée de François premier dans la première de ces villes en 1542. Les costumes des acteurs de cette représentation étaient de la plus grande richesse et faisaient une illusion parfaite. Les locomotives furent bénies par Mgr. Landriot, évêque de la Rochelle et de Saintes, après un éloquent discours dans lequel nous remarquons cette phrase : " Ne me demandez plus ce que je pense du chemin de fer. Je pense que c'est une belle et grande invention, et qu'entre les mains des peuples vertueux il peut devenir un merveilleux instrument de civilisation chrétienne; et pour répondre à certaines objections je dirai encore : malgré les abus de l'homme, Dieu n'a-t-il pas fait la mer et les fleuves et provoqué ainsi la réunion facile des peuples? Aux yeux des esprits étroits qui s'arrêtent à des grains de sable, sans voir les grands résultats, la mer n'est-elle pas dangereuse comme les chemins de fer, comme du reste la liberté, et tous les grands dons que Dieu a faits à l'homme? Qui oserait cependant reprocher à Dieu d'avoir fait l'Océan, et les fleuves et la liberté et le soleil et la vie?"

Et pour faire voir comment c'est la Providence, qui malgré toute la force et tout le génie de l'homme, gouverne toujours le monde à son gré, le Prêlat a présenté cette belle image heureusement trouvée pour une population maritime :

" Ce monde est le navire de Dieu ; la Providence conduit le vaisseau. L'homme a beau marcher sur le pont en sens contraire, le navire va où Dieu veut, et en marchant il rend gloire à Dieu. Ceux qui savent se tenir à une certaine hauteur sur la rive admirent le mouvement majestueux et progressif : c'est à peine s'ils dévinent les stériles agitations du pygmée qui croit imposer sa volonté au pilote, parce qu'il aura fait quelques pas en arrière."

Après avoir signalé la nécessité des idées religieuses pour fixer d'une manière solide l'avenir du peuple, et " empêcher des explosions plus terribles que celles de la vapeur" Mgr. Landriot s'adressant directement aux " coursiers de fer et de feu" avant de les bénir a terminé ainsi :

" Devenez pour les nations un instrument de salut ; en rapprochant les distances réunissez les esprits. Que tout être vivant qui suivra cette ligne puisse redire comme une vérité cette devise de la ville de La Rochelle. " Sous l'égide et la direction de Dieu, j'ai trouvé la vie et le salut : Servabor rectore Deo."

Et qu'on ne dise point après cela que l'industrie n'a pas sa poésie et sa sublimité ! Ne croirait-on pas entendre le grand Bossuet s'écrier : le monde s'agite et Dieu le mène ?

Montréal se reposant un peu sur ses lauriers n'a pas fait de bien grands frais pour célébrer l'exposition industrielle du mois de Septembre. Que voulez-vous : on se lasse des meilleures choses et notre ville avait dépensé toute son amabilité pour les savans et pour les fêtes de l'inauguration du chemin de fer l'automne dernier ! Cependant si à l'intérieur de la cité on s'est peu aperçu de l'exposition, le comité local n'avait rien négligé pour que le spectacle fût aussi imposant qu'instructif. Quiconque a voulu se rendre à la Pointe St. Charles, a pu admirer le bon goût et la sagesse qui ont présidé à l'installation des divers départemens de l'agriculture et de l'industrie.

Une foule immense a visité les divers édifices de la gare du chemin de fer et les tentes qui récelaient en abondance tous les produits du Bas-Canada. Nous y avons vu avec un indicible plaisir un très grand nombre de nos cultivateurs, dont la bonne tenue, la politesse et l'air intelligent ont été remarqués, par les étrangers accourus des Etats-Unis et du Haut-Canada. Il est fâcheux cependant que prenant une part aussi active qu'ils le font dans les foires agricoles et comme expositeurs et comme spectateurs, ils n'aient pas le soin de se faire mieux représenter dans l'Assemblée de l'Association générale d'Agriculture ou quatre ou cinq comités seulement avaient envoyé des délégués. Nous avons vu aussi avec bonheur les élèves des collèges et des écoles de la ville se rendre processionnellement drapeaux et musique en tête à la Pointe Saint Charles où leurs professeurs ont pu leur ménager ainsi une récréation qui équivaldra pour eux à bien des études. Comme la plume élégante d'un de nos collaborateurs a épiété sur le terrain de la *Petite Revue*, en donnant dans une autre partie du journal une description de l'exposition, nous allons terminer par le récit de la cérémonie qui a eu lieu dernièrement dans le village de Terrebonne pour l'inauguration du nouveau Collège Masson.

Disons de suite qu'une pluie torrentielle a ôté à cette fête une bonne partie de sa splendeur, et le cortège attendu en passant sous les arcs de triomphe qu'on lui avait élevé faisait une assez triste figure. C'était bien fâcheux, car le joli village avait fait toilette et son temple, une de ces bonnes vieilles églises qui deviennent de jour en jour plus rares, s'était tout pavoisé et orné de verdure. On commença par y faire la bénédiction d'une cloche, habillée richement et suivant l'usage antique et solennel dotée de parrains et marraines. Ces derniers étaient l'honorable M. Renaud Conseiller Législatif et Madame Masson, veuve de l'honorable Joseph Masson, aussi conseiller législatif, l'honorable Surintendant de l'Education et Madame Chauveau, M. Turgeon, avocat, et Mde Turgeon veuve de l'honorable Ovide Turgeon, conseiller législatif, et M. Morin député du comté de Terrebonne et Mlle McKenzie. Au milieu des imposantes cérémonies de l'église, Monseigneur l'évêque de Montréal, prononça une touchante allocution, et les prières terminées chacun alla faire entendre les premiers sons de la voix du néophyte en déposant une offrande en son honneur. Il eût du se former ensuite une procession de l'église au collège, si le programme n'eût été entièrement bouleversé par

le mauvais temps. La bénédiction du collège ne s'en fit pas avec moins de pompe, et fut aussi relevée par une allocution du digne évêque.

Le nouveau collège Masson est un splendide édifice à trois étages de cette belle pierre de taille grise qu'avec moins de modestie on pourrait appeler marbre du Canada, et parfaitement distribué. De la plateforme qui le recouvre on a sous les yeux tout le village, la jolie rivière des Prairies, et les campagnes environnantes à perte de vue. Un des objets les plus saillans est la résidence de Madame Masson dont la belle fortune a pu suffire non seulement à contribuer puissamment à la construction de l'édifice qui porte son nom ; mais encore à se faire à elle-même une demeure qui n'a guères de rivales en Canada, et ne figurerait pas mal auprès des plus aristocratiques châteaux de l'ancien monde. Le goût le plus parfait a présidé à la décoration et à l'ameublement de l'intérieur où les tableaux de nos artistes canadiens figurent à côté de ceux des artistes étrangers les plus célèbres.

Le lendemain, le surintendant de l'instruction publique, accompagné de M. le curé et de quelques messieurs de l'endroit, visita l'académie des Dames de la Congrégation et le collège ; et il y eut suivant l'usage, dans les deux institutions, examen, discours, musique et distributions de prix. Terrebonne avec ses deux maisons d'éducation prendra bientôt sa place parmi les villes du Bas-Canada et déjà même son collège a fourni au pays plusieurs jeunes hommes de mérite qui se distinguent dans le commerce et les arts utiles pour lesquels on s'y propose surtout de former des sujets.

Si les élèves de Terrebonne sont dans la jubilation, ceux du collège de Ste. Marie à Montréal doivent être dans les larmes. Comme dit la vieille grammaire latine : tandis que celui-ci pleurait celui-là riait *dum iste flebat, ille ridebat*. C'est que le Père Martin l'ancien supérieur et le fondateur de cette florissante institution s'est embarqué pour l'Europe le 22 de septembre pour un court voyage, selon les uns, pour toujours selon quelques autres.

Ce fut en 1842 que le Père Martin, frère du célèbre Père de ce nom dont les travaux archéologiques ont eu en France tant de retentissement et que la mort a enlevé vers la fin de l'année dernière, venait en Canada avec trois autres pères reprendre l'œuvre des Brebœuf et des Lallemand interrompu pendant près d'un siècle. Depuis ce temps le Père Martin et ses collaborateurs ont établi un magnifique collège à Montréal, un noviciat au Sault aux Récollets et une résidence de leur ordre à Québec. Tout en faisant ces grandes choses, il a trouvé le moyen de s'occuper d'histoire et d'archéologie canadienne, de prédication et du ministère où il rendait de grands services, et de publier plusieurs écrits et brochures dont la plus importante est sa traduction des Mémoires du Père Bressani, superbe volume in-8 de 336 pages, illustré d'un grand nombre de gravures, de cartes et de vignettes, presque toutes dues au crayon du traducteur, artiste habile en même temps qu'écrivain distingué, et de notes archéologiques et scientifiques qui lui font le plus grand honneur.

Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement a chargé le Père Martin de faire copier au Ghesu, à Rome, des documents intéressans sur l'histoire de la Nouvelle-France dans le but de les faire imprimer ici. Personne n'était plus habile à remplir une telle mission.

Caisse d'Economie des Instituteurs.

Nous publions plus loin le tableau de la première distribution qui a eu lieu en vertu du règlement qui établit cette caisse. Il est accompagné d'une circulaire à Messieurs les curés et ministres du culte qui ont des pensionnaires de la caisse dans leur paroisse, indiquant les mesures que l'on a cru devoir adopter pour déjouer d'ignobles spéculations dont quelques-unes avaient été dénoncées au département de l'instruction publique.

Messieurs les instituteurs feront bien de se rappeler que pour avoir droit à faire compter les années passées dans l'enseignement depuis 1848, sans en déposer les primes, mais seulement en consentant à la déduction de leur montant sur la première année de pension, il leur est nécessaire de se faire inscrire avant le premier de janvier prochain. Les primes des années antérieures ont aussi été déduites des pensions payées aux anciens instituteurs retirés, pour cette année, ce qui explique leur modicité. Si les instituteurs s'inscrivent en grand nombre comme il faut l'espérer, les pensions seront beaucoup plus élevées l'année prochaine.

Les instituteurs et institutrices retirés de l'enseignement avant 1857, qui n'ont pas encore fait leur demande de pension peuvent la faire d'ici au premier de janvier prochain ; mais ils ne commenceront à retirer leur pension que dans la distribution de 1858. Les instituteurs actuels qui se retireront de l'enseignement à l'avenir n'auront point de pension à moins qu'ils n'aient été inscrits préalablement.

Nous devons ajouter que Messieurs les curés se sont prêtés avec le zèle le plus louable au concours que M. le Surintendant leur demandait pour la distribution des pensions. Il est à désirer que les instituteurs inscrits montrent le même zèle à engager leurs confrères qui ne l'ont pas encore fait à suivre leur exemple. Il est inutile de leur dire qu'il y va de leur propre intérêt.

LISTE des pensions accordées pour 1857 sur la caisse d'économie des Instituteurs et Institutrices pauvres

No.	NOM DE L'INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE.	Lieu de Naissance.	Résidence.	Religion.	Nombre d'années passées dans l'enseignement.	Date de la demande de pension.	Date de la retraite de l'enseignement.
1	P. Boucher,.....	Rivière-Québec,.....	St. Denis,.....	Catholique.	26	Mars	1852 Juin 30
2	Jonathan Beers,.....	Irlande,.....	Maria,.....	Presbytérienne	10	18 Fév.	1855 Juil. 1er
3	Alexis Bouchard,.....	Rivière-Québec,.....	St. Paschal,.....	Catholique.	12	30 Mars	1851 Juin 30
4	Joseph Belleau,.....	Québec,.....	St. Louis de Gonzague,.....	do	11	19 do	1857 Mars 1r
5	Mlle J. Blanchard,.....	Laprairie,.....	Laprairie,.....	do	20	21 Fév.	1856 Déc. 24
6	Thomas Bégin,.....	Pointe Lévi,.....	Rivière Onelle,.....	do	22	17 Mars	1851 Mai 21
7	Louis Bolduc,.....	St. François-Beauce,.....	St. Roch l'Achigan,.....	do	26		1855 Juil. 8
8	A. P. Bernard,.....	Chartres-France,.....	Varenes,.....	do	13	Mars	1849 do 1er
9	Dame Louise Bérubé,.....	St. Paschal,.....	St. Paschal,.....	do	7	28 Mars	1854 Juin 30
10	Miss E. Brown,.....	Windsor,.....	Windsor,.....	Protestante,	14	16 do	1854 Sept. 20
	Mlle Gen. Plessis						
11	Bélaire,.....	Ste. Geneviève,.....	St. Augustin,.....	Catholique	21	12 Fév.	do Juil. 25
12	Andrew Clarke,.....	Ecosse,.....	New Carlisle, Richmond,.....	Presbytérienne	25	23 do	do do 1er
13	Dame Clarke,.....	Trois-Rivières,.....	St. Henri,.....	Catholique	36	16 Mars	do Juin
14	Mlle Esther Clément,.....	Terrebonne,.....	Ste. Scholastique,.....	do	31	24 Fév.	1855 Juil. 1er
15	Archibald Campbell,.....	Ecosse,.....	Williamstown, H. C,.....	Presbytérienne	41	6 do	1848 Sept. 16
16	D. C. Chèvrefils,.....	Québec,.....	St. Rémi,.....	Catholique	26	Mars	
17	Mlle Louise Collin,.....	St. Thomas,.....	St. Thomas,.....	do	5	16 do	1855 Fév. 23
18	Joseph Croteau,.....	St. Nicolas,.....	St. Romald,.....	do	28	8 do	1857 Avril 1e
19	H. Dalton,.....	Irlande,.....	Grande Rivière,.....	do	5	do do	1854 Juil. 11
20	E. Dillon,.....	Irlande,.....	Leeds,.....	do	7	30 do	1856 Mai 9
21	Marguerite Dorion,.....	Québec,.....	St. Louis de Gonzague,.....	do	10	19 do	1857 Mars 1e
22	Jeffery O. Donohoe,.....	Irlande,.....	Allumettes,.....	do	12	16 Avril	do Janv. 3
23	Rob. Dupont,.....	Québec,.....	St. Roch des Aulnais,.....	do	44	4 do	1854 Juillet
24	Dame Gen. Fluette,.....	Québec,.....	Bonaventure,.....	do	15	Mars	1856 Oct. 17
25	Mlle Julie Fournier,.....	Montréal,.....	St. Calixte,.....	do	16	23 do	1857 Mars 1e
26	Mlle Sophie Girouard,.....	St. Eustache,.....	St. Eustache,.....	do	20	26 do	1855 Juil. 30
27	P. J. Gabion,.....	St. Joseph,.....	St. Polycarpe,.....	do	6	do do	1852 Août 30
28	Mlle A. Gilmain,.....	Melbourne,.....	Stukeley,.....	Protestante	15	do do	
29	P. Guay,.....	Rivière du Loup, en bas,.....	St. Roch de Québec,.....	Catholique	5	27 do	1856 Avril 1e
30	John Halpin,.....	Irlande,.....	Sherrington,.....	do	5	28 do	1855 Mai 30
31	J. B. Langlade,.....	France,.....	St. Hilaire,.....	do	20	1er Avril	do do 15
32	Dame E. Landry,.....	Québec,.....	Maria,.....	do	16	17 Fév.	1856 Août 15
33	Mlle E. Lefebvre,.....	St. Joachim,.....	Ste. Martine,.....	do	11	Mars	1851 Oct. 3
34	L. Lacasse,.....	S. Michel,.....	St. Jean,.....	do	15	30 do	1852
35	J. B. Leclair,.....	Nicolet,.....	Kingsey,.....	do	37	13 do	1853 Sept. 23
36	P. J. Mathon,.....	Batiscan,.....	St. Prosper,.....	do	23	28 do	1852 Juin 30
37	Thos. Morris,.....	Irlande,.....	New-Richmond,.....	Protestante	35	25 Fév.	1856 Juil. 1er
38	L. De Montigny,.....	France,.....	Champlain,.....	Catholique	23	24 Mars	1852
39	L. T. St. Michel,.....	Québec,.....	St. Jérôme,.....	do	20	6 do	1856 Sept. 1e
40	Mlle J. Malherbes,.....	Pointe-Lévi,.....	Québec,.....	do	22	30 do	do Mai 1er
41	Mlle C. Michaux,.....	Kamouraska,.....	Kamouraska,.....	do	13	23 Fév.	do Juin 15
42	J. N. Moulton,.....	Standstead,.....	Standstead,.....	Protestante	10	Mars	do Avril 12
43	Joseph R. Maigrette,.....	Montréal,.....	St. Rémi,.....	Catholique	41	do	1851
44	Mlle V. Péterm,.....	Québec,.....	St. Jean Port Joli,.....	do	10	do	1856 Juil. 30
45	Mlle C. Rankin,.....	Littleton, N. H.,.....	Windsor,.....	Protestante	10	19 do	1857 Fév. 28
46	P. Ryan,.....	Irlande,.....	St. Columban,.....	Catholique	19	16 do	1854 Août 1e
47	Dame O. Richard,.....	St. Eustache,.....	St. Martin,.....	do	25	24 do	1856 Sept. 1e
48	Dame E. Soucy,.....	Kamouraska,.....	St. Paschal,.....	do	29	28 do	1852 Juin 30
49	Dame Ve Thibaut,.....	St. Laurent,.....	St. Martin,.....	do	22	28 Fév.	1856 Sept. 1e
50	Jean de Tomancour,.....	Trois-Rivières,.....	Trois-Rivières,.....	do	18	25 do	1852 Août 15
51	J. Ls. Wolfe,.....	Montréal,.....	Wotton,.....	do	20	4 Mars	1856 Janv. 1e
52	Josephite Proulx,.....	Baie du Febvre,.....	Baie du Febvre,.....	do	18	20 do	do Juin 14
53	Dame Veuve Talbot,.....	Québec,.....	St. Roch de Pislet,.....	do	21	15 do	1857 Janv. 15
54	John Scanlan,.....	Cahill, Irlande,.....	St. Zotique,.....	do	24	4 Mai	do Avril 30
55	George Gray,.....	Roxborough, Ecosse,.....	Lachute,.....	Protestante	32	6 do	1856 Déc. 31
	Dame E. Badaux						
56	Turcolte,.....	Trois-Rivières,.....	Trois-Rivières,.....	Catholique	9	3 Mars	1852 Juin 30
57	John Caffery,.....	Irlande,.....	St. Columban,.....	do	13		
58	William Tilly,.....	Glasgow, Ecosse,.....	Cape Cove, (Cité. Gaspé),.....	Protestante	28	29 Juin	1857 Juin 26
59	Olivier Aubry,.....	Trois-Rivières,.....	Maskinongé,.....	Catholique	36	30 Mars	do Juil.
60	Domiq. LeFrançois,.....	Québec,.....	St. Ambroise,.....	Catholique	23	30 Juin	1850 Déc. 31
61	De. Victo. Denault,.....	St. Martin,.....	Ste. Julienne,.....	do	27	7 Juillet	1851 Déc. 31
	Dame Zéphirine La-						
62	brrie Desrochers,.....	St. Eustache,.....	Notre Dame de Lévi,.....	do	13	22 Juin	1857 Juin 15
63	J. K. Grant,.....	Murray Ann, Ecosse,.....	Ste. Marie Madeleine,.....	Presbytérienne	17	8 do	1857 Mai 1er

LISTE des Instituteurs et Institutrices qui ont contribué au fonds de pension jusqu'au 30 Sept. 1857.

NOMS DES INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES.	Nombre d'années inscrites depuis 1848.	Prime reçue.		Montant de la prime à déduire sur la première année de pension.	
		£	s. d.	£	s. d.
M. William M. Hartly.	Neuf années	1	0 0	9	0 0
M. Alexandre M. A. Moffatt.	do	1	0 0	9	0 0
M. Léon Kirouac.	do	1	0 0	9	0 0
Mlle Marie Marguerite E. Blanchard.	do	1	0 0	9	0 0
M. John B. Robertson.	do	1	0 0	9	0 0
M. Félix Rosier.	do	1	0 0	9	0 0
M. Richard P. O'Donnell.	do	1	0 0	9	0 0
M. A. Magloire Langlois.	Huit do	1	0 0	9	0 0
M. James Lockyer Biscoe.	Neuf do	1	0 0	9	0 0
M. Joseph Jodoin.	do	1	0 0	9	0 0
M. Benjamin Joassin.	do	1	0 0	9	0 0
M. Alexis Soulard.	do	1	0 0	9	0 0
M. William Colgan.	do	1	0 0	9	0 0
M. James Garatty.	do	1	0 0	9	0 0
M. J. Charles Pacaud.	do	1	0 0	9	0 0
M. Robert Morrow.	do	1	0 0	9	0 0
M. James Lloyd.	Six do	1	0 0	9	0 0
M. William Ramsay.	Dix do	10	0 0	0	0 0
M. William Fraser.	do	1	0 0	9	0 0
Mlle Léonard Dubuc.	do	1	0 0	9	0 0
M. Henry Dawson.	Sept do	1	0 0	9	0 0
Mlle Sophie Varin Puize.	do	1	0 0	9	0 0
M. Dominique Boudrias.	Huit do	1	0 0	9	0 0
M. Peter Scannell.	do	1	0 0	9	0 0
M. Joseph Bernier.	Neuf do	9	0 0	1	0 0
M. Martin Edme Grossier.	do	1	0 0	9	0 0
Mlle Mary Ann Greensill.	do	1	0 0	9	0 0
M. Pierre Bouchard.	do	1	0 0	9	0 0
Mlle Marie Dorothee Lacerte.	Quatre do	1	0 0	9	0 0
M. Patrick John T. Blake.	Sept do	1	0 0	9	0 0
M. Charles Honoré Paquin.	do	1	0 0	9	0 0
Mlle Angélique Butler.	do	1	0 0	9	0 0
M. Joseph Blais.	do	1	0 0	9	0 0
M. François Xavier Gilbert.	do	1	0 0	9	0 0

BUREAU DE L'ÉDUCATION.—Montréal 185.

Monsieur le Curé,

J'ai l'honneur de vous informer que la somme de £ a été accordée à votre paroissien, pour pension, comme ancien Institut pour l'année mil huit cent cinquante sept.

L'Ordre en Conseil accordant ces pensions, voulant par une sage disposition empêcher qu'elles ne soient l'objet de spéculations malhonnêtes et qu'on ne profite de l'éloignement et de la pauvreté des instituteurs pour exiger d'eux des honoraires exorbitants ou même une partie de la pension pour la retirer à ce bureau, j'ai été autorisé à ne payer qu'aux instituteurs eux-mêmes ou aux agens que je nommerais.

J'ai pensé que, dans l'intérêt de l'éducation et même dans l'intérêt de l'humanité, les ministres des divers cultes ne me refuseraient pas leur entreeinte gratuite pour un tel objet, et c'est pour cette raison que je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous prier de servir d'intermédiaire entre ce département et votre paroissien. Si vous y consentez vous aurez la bonté de lui faire signer les reçus faits doubles qui accompagnent cette lettre, en présence de deux témoins et de les transmettre le plus promptement possible à ce bureau et de lui remettre en même temps la somme incluse dans cette lettre.

Vous voudrez bien expliquer au pensionnaire que par l'Ordre en Conseil du 16 Septembre 1857, il lui est formellement interdit de transporter à qui que ce soit sa pension en tout ou en partie, et que dans le cas où il le ferait, elle se trouverait par là même confisquée et versée de nouveau dans la caisse d'économie.

Vous voudrez bien encore l'informer que, pour cette année, le montant de la pension n'est si petit que parcequ'il a fallu déduire un louis de prime pour chaque année passée dans l'enseignement, ce

qui n'aura pas lieu à l'égard de votre paroissien les années suivantes. Il est donc à espérer que l'année prochaine la pension sera plus élevée; ce qui dépendra toutefois du nombre des pensionnaires et du montant des primes qui auront été payées par les instituteurs et les institutrices d'ici à ce temps. A cette occasion, je prendrai la liberté de vous suggérer combien il serait important d'engager les instituteurs et les institutrices de votre paroisse, qui ne l'ont pas encore fait, à se faire inscrire sur les registres de la caisse d'économie.

La pension accordée à votre paroissien est calculée sur les données suivantes: Années passées dans l'enseignement depuis 1848 (les années antérieures ne comptant pas) à raison de £1,10 par année

Déduction pour cette année d'un louis de prime pour chaque année d'enseignement

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Curé, votre très obéissant serviteur.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'Éducation.

PALMARIE.

Distribution des Prix du Collège de l'Assomption.

PHILOSOPHIE.

Excellence—Joseph Clément. Astronomie—1^{er} prix, Achille Larose; 2^e do Louis Guibault; ex æquo, J. Louis Brien. Physique—1^{er} pr J. Clément; ex æquo, A. Larose; 2^e do F. X. Vézina; ex æquo D. Beaupré. Géométrie—1^{er} pr A. Larose; ex æquo D. Marsolais; 2^e do J. Archambault. Architecture—1^{er} pr L. Guibault, 2^e do P. L. Brien; ex æquo O. Guibault. Grec—1^{er} pr J. Clément, 2^e do O. Guibault.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1^{er} pr U. Fontaine; acc M. Légaré. Composition française—1^{er} pr M. Légaré, 2^e do J. Héty; 1^{er} acc N. Brouillet, 2^e do U. Fontaine. Composition latine—1^{er} pr U. Fontaine, ex æquo J. Héty, 2^e do N. Légaré, ex æq. N. Brouillet; 1^{er} acc G. Mireault, 2^e do N. Melançon. Vers latins—1^{er} pr U. Fontaine, 2^e do, T. Gault; 1^{er} acc J. Héty, 2^e do N. Brouillet. Version latine—1^{er} pr M. Légaré, 2^e do U. Fontaine; 1^{er} acc J. Héty, 2^e do N. Brouillet. Thème latin—1^{er} pr U. Fontaine, 2^e do J. Héty; 1^{er} acc M. Légaré, 2^e do A. Fontaine. Version anglaise—1^{er} pr U. Fontaine, 2^e do S. Dagenais; 1^{er} acc M. Légaré, 2^e do J. Héty. Thème anglais—pr M. Légaré acc U. Fontaine, ex æquo G. Mireault. Arithmétique—1^{er} pr J. Héty, 2^e do G. Mireault; 1^{er} acc U. Fontaine, ex æquo M. Légaré, 2^e do A. Fontaine, ex æquo N. Melançon. Préceptes de rhétorique—pr U. Fontaine; acc J. Héty. Histoire de France—pr U. Fontaine; acc M. Légaré, ex æquo T. Faudet.

BELLES-LETTRES.

Excellence—pr I. Ethier; acc N. Bourgoïn. Description—1^{er} pr P. Blouin, 2^e do A. Jodoin; 1^{er} acc I. Ethier, ex æquo E. Marsolais, 2^e do N. Bourgoïn, ex æquo F. Renaud. Composition latine—1^{er} pr A. Jodoin, ex æquo I. Ethier, 2^e do N. Bourgoïn, ex æquo F. Renaud; 1^{er} acc P. Blouin, 2^e do P. Bédard. Vers latins—1^{er} pr F. Renaud, 2^e do P. Blouin; 1^{er} acc, A. Jodoin, 2^e do I. Ethier. Version latine—1^{er} pr P. Blouin, 2^e do I. Ethier, ex æquo N. Bourgoïn; 1^{er} acc F. Renaud, 2^e do E. Galipeault, ex æquo E. Marsolais. Thème latin—1^{er} pr I. Ethier, 2^e do P. Blouin, ex æquo P. Bédard; 1^{er} acc A. Jodoin, 2^e do N. Bourgoïn, ex æquo F. Renaud. Version anglaise—1^{er} pr P. Blouin, 2^e do E. Marsolais; 1^{er} acc A. Jodoin, 2^e do N. Bourgoïn. Thème anglais—1^{er} N. Bourgoïn, 2^e do I. Ethier; 1^{er} acc P. Blouin, 2^e do P. Bédard. Arithmétique—1^{er} pr N. Bourgoïn; ex æquo P. Blouin, 2^e do E. Galipeault; 1^{er} acc I. Ethier, ex æquo F. Renaud, 2^e do A. Jodoin, ex æquo E. Marsolais. Principes de littérature—pr I. Ethier; acc A. Jodoin. Histoire d'Angleterre—pr P. Blouin; acc I. Ethier, ex æquo E. Marsolais.

MÉTHERE ET VERSIFICATION.

Excellence—pr J. Lippé; acc J. Marion. Composition—1^{er} pr D. Jobin, 2^e do J. Marion; 1^{er} acc W. Laurier, 2^e do J. Riopelle. Vers latins—1^{er} pr J. Lippé, 2^e do J. Riopelle; 1^{er} acc I. Dozois, 2^e do J. Marion. Version latine—1^{er} pr W. Laurier, 2^e do J. Lippé; 1^{er} acc J. Riopelle, 2^e do J. Marion. Thème latin—1^{er} pr J. Marion, 2^e do J. Riopelle; 1^{er} acc J. Lippé, ex æquo J. Dozois, 2^e do W. Laurier. Version anglaise—1^{er} pr W. Laurier, 2^e do P. Bédard; 1^{er} acc J. B. Chagnon; 1^{er} acc J. Marion, 2^e do J. Lippé. Orthographe—1^{er} pr W. Laurier, 2^e do J. Lippé; 1^{er} acc J. Riopelle, 2^e do D. Jobin. Arithmétique—1^{er} pr J. Dozois, 2^e do J. Lippé; 1^{er} acc J. Marion, 2^e do J. Riopelle. Mythologie—pr J. Lippé; acc J. B. Chagnon. Histoire des Empereurs Romains—pr J. Lippé, ex æquo J. Marion; acc W. Laurier. Histoire du Canada—1^{er} pr Joseph Bourgoïn; acc J. Lippé. Grammaire anglaise—1^{er} W. Laurier; acc J. Marion.

SYNTAXE.

Excellence—1^{er} Siméon Robillard; acc Ludger Lafortune. Lettre—1^{er} pr Zéphirin Mayrand; 2^e do Louis Bonin. 1^{er} acc François Brien; 2^e do Phyllis Chévygny. Version latine—1^{er} pr S. Robillard, 2^e do L. Lafortune; 1^{er} acc Phyllis Mainville, 2^e do Z. Mayrand. Thème latin—1^{er} pr Z. May-

rand, 2d do S Robillard ; 1er acc L Lafortune, 2d do Elzéar Granger. Version anglaise—1r pr Z Mayrand, 2d do L Lafortune ; 1r acc Alphonse Gervois, 2d do Joseph Gariépy. Thème anglais—1r pr A Gervais, 2d do S Robillard. Ex æquo L Lafortune ; 1r acc L Bonin, 2d do Z Mayrand. Orthographe—1er pr S Robillard, ex æquo L Lafortune, 2d do A Gervais, ex æquo F Brien ; 1r acc Maxime Laporte, 2d do E Granger. Arithmétique—1r pr F Brien, ex æquo L Bonin, 2d do D Biopelle, ex æquo Philius Mainville ; acc E Granger, ex æquo S Robillard, J Gariépy. Histoire ancienne—Pr S Robillard ; acc L Lafortune. Histoire du Canada—Pr S Robillard, ex æquo J Bte Laporte ; acc Joseph Gaudet, ex æquo M Laporte. Grammaire latine—Pr S Robillard, ex æquo L Lafortune ; acc E Granger. Grammaire anglaise—Pr E Granger, ex æquo J Gaudet ; acc Louis Renaud.

ELEMENTS.

Excellence—Pr Théophile Caisse ; acc Samuel Lippé. Version latine—1r T Caisse ; 2d do Charles Larose ; 1r acc Urgel Richard, 2d do Léon Payette. Thème latin—1r pr T Caisse, ex æquo L Payette, 2d do J Bte Beauchamp ; 1r acc S Lippe, 2d do C Larose. Lettre—1r pr T Caisse, ex æquo U Richard, 2d do S Lippé, ex æquo Médéric Dorval ; 1r acc Ls Verneur, 2d do Olivier Jacques. Orthographe—1er pr T Caisse, 2d do S Lippé, ex æquo L Verneur ; 1r acc U Richard, ex æquo O Larose, 2d do L Payette. Arithmétique—1r pr S Lippé, 2d do L Verneur ; 1r acc C Larose, 2d do Dieudonné Piette. Géographie—Pr R Jacques ; acc T Caisse. Histoire sacrée—Pr S Lippé, ex æquo O Jacques ; acc Charles Guilbeault. Histoire du Canada—Pr S Lippé ; acc L Verneur. Grammaire latine—Pr Auguste Chevalier ; acc T Caisse. Lecture anglaise—Pr Alexander Richardson ; acc M Dorval.

CLASSE FRANÇAISE.

(1re Division.)

Excellence—Hr Siméon Rivest ; acc S Laporte. Lettre—Léon Forest, 2d do Aristide Durocher ; 1r acc C Lépine, 2d do S Rivest. Orthographe—1r pr S Rivest, 2d do Adolphe Piché ; 1r acc L Forest, 2d do S Laporte. Arithmétique—Pr A Durocher ; acc L Forest. Lecture anglaise—Pr S Laporte ; acc S Rivest. Lecture française—Pr C Lépine ; acc L Forest. Ecriture—Pr Léon Magnan ; acc L Forest. Géographie—Pr A Durocher ; acc D Lépine. Histoire du Canada—Pr S Rivest ; acc A Piché. Grammaire française—Pr L Forest ; acc S Laporte. Art épistolaire (récitation)—Pr S Rivest ; acc C Lépine.

(2de Division.)

Excellence—Pr Isidore Beaudoin ; acc Camille Magnan. Lettre—Pr Siméon Martineau ; acc J Beaudoin. Orthographe—Pr S Martineau ; acc J Beaudoin. Arithmétique—Pr S Martineau ; acc J Beaudoin. Lecture anglaise—Pr S Martineau ; acc N Moreau. Lecture française—Pr S Martineau ; acc C Magnan, ex æquo J Beaudoin. Ecriture—Pr S Martineau ; acc C Magnan, ex æquo J Beaudoin.

Distribution des prix aux élèves pensionnaires des dames Ursulines de Québec.

CLASSE SUPÉRIEURE.

Histoire de l'église, Littérature, Botanique, Minéralogie, Chimie, Aperçu de l'histoire Universelle.—Pas de concours cette année.

CLASSE DE LITTÉRATURE.

Couronne d'honneur | 1r prix, Mlle Anna Neville. Histoire de l'église—1r pr Mlle A Nault, 2e do Mlle A Néville ; 1r accessit Mlle E Matte, 2e do Mlle Léonide Paradis. Littérature française—1r pr Mlle A Nault, 2e do Mlle L Paradis ; 1r acc Mlle E Matte, 2e do Mlle M Trudelle. Composition—1r pr Mlle A Nault ; 1er acc Mlle Louise Trudelle, 2e do Mlle E Matte. Littérature anglaise—1r pr Mlle C Lloyd, 2e do Mlle Mary Ann McDonald ; 1r acc Mlle A Néville, 2e do Mlle E Fraser. Composition—1r pr Mlle Britannia Wadsworth, 2e do Mlle A Neville ; acc Mlle C Lloyd. Histoire de France et Histoire d'Angleterre—Pr Mlle B Wadsworth ; 1er acc Mlle E Matte, 2e do Mlle C Lloyd. Astronomie et Globe céleste—Pr Mlle C Lloyd ; 1r acc Mlle E Matte, 2e do Mlle A Neville. Botanique Herbiers—1r pr Mlle B Lloyd, 2e Mlle E Matte ; 1r acc Mlle A Néville, 2e do Mlle A Nault. Physique—Pr Mlle E Matte ; 1r acc Mlle C Lloyd, 2e do Mlle A Néville. Menue des livres—1r pr Mlle E Matte, 2e do Mlle C Lloyd ; acc Mlle Emma Casgrain. Peinture à l'huile, en miniature, à l'aquarelle, à la gouache, en pastel, en crayon, sur velours et satin—1r pr Mlle A Nault, 2e do Mlle Artémise Fréchetle ; 1r acc Mlle Charlotte Lloyd, 2e Mlle Maria Hughes. Broderie en dentelle, chenille, soie et laine, fleurs, fruits artificiels et autres ouvrages manuels—1r pr Mlle L Trudelle, 2e do Mlle Caroline Constantin ; 1er acc Mlle C Lloyd, 2e do Mlle L Paradis.

CLASSE DU COURS DE GRAMMAIRE.

Couronne d'honneur—Pr Mlle Stella Tétu. Instruction Religieuse—1r pr Mlle D Trudelle, 2e do Mlle Emma King ; 1r acc, Mlle S Tétu, 2e do Mlle M Hughes. Grammaire française, 1ère Classe—1er pr Mlle A Fréchetle, 2e do Mlle Arzeline Esnouf ; 1er acc Mlle A Néville, 2e do Mlle

C Lloyd. Style épistolaire et version—1r pr Mlle Hélène Joncas, 2e do Mlle S Tétu et P Lefebvre ; 1r acc Mlle D Trudelle, 2e do E Roulet. Grammaire anglaise, 1ère classe—1r pr Mlle E Matte, 2e do Mlle M Trudelle ; 1er acc Mlle E King, 2e do Mlle Anna Maguire. Style épistolaire et version—Pr Mlle A Maguire ; 1r acc Mlle E King, 2e do Mlle M Hughes. Globe terrestre et éléments d'astronomie—1r pr Mlle A Fréchetle, 2e do Mlle E Roulet ; 1r acc Mlle Hélène Joncas, 2e do Mlle Marie Carrier. Histoire de Rome et Mythologie—1r pr Mlle E King et A Fréchetle, 2e do Mlle M Hughes ; 1r acc Mlle Hélène Joncas, 2e do Mlle S Tétu. Arithmétique—Pr Mlle Joséphine Furois ; acc Mlle A Fréchetle. Fleurs et Paysages—1r pr Mlle L Paradis, 2e do Mlle C McDonald ; 1r acc Mlle L Trudelle, 2e do Mlle Caroline Constantin. Ecriture—Pr Mlle H Joncas ; 1r acc Mlle Mary O Donohoe, 2e do Mlle M Carrier. Piano—1r pr Mlle Casgrain, 2e do Mlle M Trudelle et M A McDonald ; 1r acc Mlle Britannia Wadsworth, 2e do Mlle A Fréchetle.

MUSIQUE VOCALE.

Soprano—Pr Mlle L Paradis ; acc Mlle E Roulet. Contralto—Pr Mlle E Casgrain ; acc Mlle D Trudelle. Tenore—Pr Mlle L Trudelle, acc Mlle L Dupré. Broderie—1r pr Mlle A Neville, 2e do Mlle A Maguire ; 1r acc Mlle E King, 2e do Mlle A Fréchetle.

A CONTINUER.

A V E R T I S S E M E N T S .

Le Surintendant de l'Instruction Publique, recevrait avec reconnaissance le don qu'on voudrait bien lui faire des volumes suivants : qui compléteraient des ouvrages qui lui ont été donnés incomplets par la Bibliothèque du département.

Journées de la Révolution, in-8o, 1er volume.

Histoire du Canada, (Garneau) 1er volume.

Civilisation en France, Guizot, édition Didier, 1840, in-8o, 1er volume. Traité général d'Anatomie comparée, édition Rouen Frères, à Paris, in-8o, 1er volume.

Chefs-d'œuvre de P. Corneille, édition Didot de 1814 in-8o, 2e volume. Mélanges Littéraires, Villemain, édition Ladvocat, à Paris, 1823 in-12, 1er volume.

Œuvres de Régnaud, édition stéréotype de Didot, 1817 in-18, 1, 2, 3 volumes.

Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations, par Voltaire, édition stéréotype de Didot, 1817, 1, 2, 3 et 6 volumes.

Commentaires sur Corneille, même édition, 1817, 1er et 2e volumes. Œuvres choisies de Bossuet, par l'Abbé de Sauvigny, édition Pierre Beaume, à Nismes, 1784, in-8o, 5e volume.

Collège du Haut-Canada.

Le Conseil de l'Université de Toronto ayant créé une chaire de littérature dans le Collège du Haut-Canada, dans le but d'y faire enseigner d'une manière spéciale les plus hautes branches de la langue et de la littérature anglaises, les aspirants à cette chaire sont priés de transmettre leurs certificats d'aptitude au Secrétaire Provincial le ou avant le premier jour de Décembre prochain.

Le salaire attaché à cette position est de £300 courant, avec une part dans les honoraires, se montant pour l'année présente à environ £90, et le logement gratuit.

Toronto, 27 Août 1857.

On s'abonne, pour cinq CHÉLINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour cinq CHÉLINS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHÉLINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payés d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés seront bien avisés d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.